RAPPORT ANNUEL

2016

GOODFELLOW

LE SPÉCIALISTE DU BOIS

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars sauf pour les montants par action)

	2016 IFRS	2015 IFRS	2014 IFRS (15 mois)	2013 IFRS[(1)] (Retraité)	2012 IFRS[(1)]
Chiffre d'affaires	**565 173 $**	538 975 $	610 587 $	483 485 $	500 688 $
(Perte) Bénéfice avant impôt sur le résultat	**(16 294) $**	11 874 $	11 128 $	7 307 $	6 063 $
(Perte) Bénéfice net	**(12 105) $**	8 622 $	8 125 $	5 279 $	4 355 $
-par action	**(1,42) $**	1,01 $	0,96 $	0,62 $	0,51 $
Fonds autogénérés (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts et intérêts payés)	**(10 802) $**	16 092 $	15 228 $	9 681 $	8 304 $
- par action [(2)]	**(1,27) $**	1,89 $	1,79 $	1,14 $	0,97 $
Capitaux propres	**110 693 $**	128 100 $	119 486 $	117 138 $	116 036 $
- par action [(2)]	**13,01 $**	15,06 $	14,05 $	13,77 $	13,57 $
Prix de l'action	**9,05 $**	10,35 $	9,50 $	9,06 $	8,10 $
Dividendes payés par action	**0,30 $**	0,35 $	0,65 $	0,35 $	0,20 $

(1) Exercices terminés le 31 août

(2) Les mesures non contenues dans les principes comptables généralement reconnus – mesures non P.C.G.R. renvoient à la section correspondante du Rapport de gestion.

BÉNÉFICE NET (millions $)

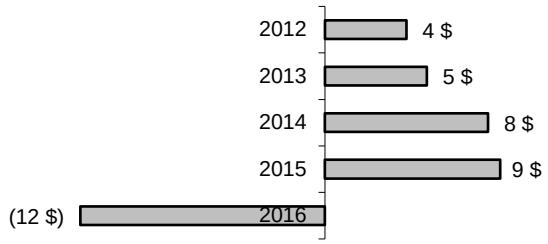

PRIX DE L'ACTION

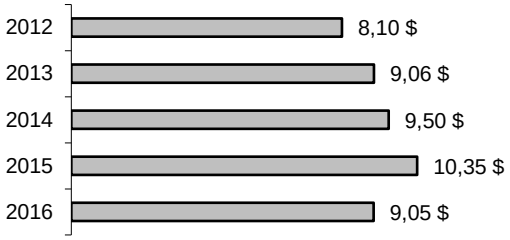

TABLE DES MATIÈRES

Message du président du
Conseil d'administration aux actionnaires..... **2**

Message du président aux actionnaires..... **3**

Rapport de gestion..... **4**

États financiers et notes **21**

Administrateurs et dirigeants..... **48**

Bureaux de vente et centres de distribution..... **50**

GOODFELLOW
LE SPÉCIALISTE DU BOIS

REUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

La réunion annuelle des actionnaires aura lieu le 19 avril 2017, à 11 h au siège social de Goodfellow inc., 225 rue Goodfellow, Delson (Québec).

SIÈGE SOCIAL
225, rue Goodfellow
Delson (Québec)
J5B 1V5
Canada

Sans frais: 1-800-361-6503
Tél.: 450-635-6511
Téléc.: 450-635-3729
info@goodfellowinc.com
www.goodfellowinc.com

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

Les membres du conseil d'administration sont très déçus des résultats du dernier exercice financier.

La Société a mis en fonction son nouveau système ERP au début de l'exercice financier, avec l'intention d'améliorer son service à la clientèle. Malheureusement, le système a été déployé prématurément, ce qui a mené à la détérioration de la qualité de l'information disponible pour la direction.

En septembre, les membres du comité de vérification ont retenu les services des auditeurs externes afin de valider les résultats des 9 mois terminés le 31 août 2016, entre autres, l'inventaire et le coût des ventes. Les procédures entreprises ont permis de confirmer des problèmes avec la tenue de la valeur de l'inventaire et son impact sur le coût des marchandises vendues et des mesures supplémentaires ont alors été prises pour vérifier l'intégrité du nouveau système ERP et l'exactitude de ses résultats. Ce travail supplémentaire a retardé jusqu'à la fin de novembre, la publication de nos résultats du troisième trimestre.

Peu de temps après que les résultats préliminaires du dernier trimestre ont été disponibles, le conseil d'administration a décidé qu'un changement à la direction était nécessaire. M. Patrick Goodfellow, un employé de longue date de la Société, a été promu en tant que président et chef de la direction. Le conseil d'administration lui a demandé de rédiger, à court terme, un plan pour rendre les opérations de Goodfellow rentables.

La nouvelle équipe de direction expérimentée a déjà fait beaucoup de progrès. Dans des conditions de marché normales, Goodfellow devrait retrouver sa rentabilité au cours de l'année financière 2017.

En terminant, au nom des membres du conseil d'administration, je tiens à remercier les employés pour leurs efforts et leur collaboration durant cette dernière année forte en changements.

Claude Garcia
Président du conseil d'administration
27 février 2017

RAPPORT DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

On se souviendra toujours de la période du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016 comme un moment négatif dans l'histoire des 118 ans de la compagnie. Des changements structurels et fondamentaux ont été apportés trop rapidement. Ces changements mal exécutés ont compromis la formule de rentabilité historique depuis 25 ans. Une accumulation de niveaux de marge bénéficiaire compromis, radiations d'inventaire, dépenses démesurées et créances douteuses ont mis la santé financière de Goodfellow à risque.

Les ventes au 30 novembre 2016 se sont élevées à 565 millions $ en hausse comparativement à 539 millions $ l'an dernier. La croissance des ventes a été alimentée par une augmentation exponentielle de nos ventes de bois traité due à une commande majeure d'un important groupement d'achat. En général, les marges bénéficiaires sont à la baisse dans toutes les catégories. Ceci a été occasionné par un manque de transparence des coûts des biens vendus durant l'implantation du système ERP.

Pour l'année financière terminée le 30 novembre 2016, la compagnie déclare une **perte** avant impôt de 16,3 millions $ (12,1 millions $ net d'impôt) comparativement à un **bénéfice** avant impôt de 11,9 millions $ (8,6 millions $ net d'impôt) pour la même période l'an dernier. Ceci équivaut à un résultat négatif avant variance d'impôt de 28,2 millions $ (20,7 millions $ net d'impôt) d'un exercice financier à l'autre.

Cette perte considérable est le résultat d'une implantation très difficile d'un système ERP. Malheureusement, le système a tardé à fournir à la direction la qualité anticipée de l'information. Quoique la compagnie ait cru que la situation s'améliorait au cours de l'année, ce n'est seulement qu'en décembre 2016 et janvier 2017 que les effets catastrophiques sont apparus.

Le 17 janvier 2017, un changement à la direction de l'entreprise a été effectué, j'ai été nommé Président et toute l'énergie et les mesures nécessaires mises en place à cet instant ont contribué énormément à corriger les problèmes. Les activités transactionnelles du système fonctionnement adéquatement dans toutes les succursales et les applications de suivi de base s'améliorent.

La situation en 2016 a été combinée avec le bouleversement de notre commerce de bois traité lors de la formation de la coentreprise TLGI avec le Groupe Lebel. Cette transformation structurelle est maintenant réexaminée et des changements précis seront nécessaires.

Une revue complète de l'inventaire dans toutes les succursales et un gel immédiat des achats non essentiels sont les mesures entreprises immédiatement après le 17 janvier 2017, notre objectif étant de réduire les inventaires totaux de 10 à 15%. Une initiative majeure de ventes est en marche afin d'atteindre nos objectifs.

De plus, une réduction significative de nos effectifs est en cours à tous les niveaux. Toutes les dépenses non essentielles sont immédiatement révisées. Les résultats des gestes posés sont instantanés. D'autres initiatives pour réduire les coûts seront requises dans les mois à venir. Toutes les mesures nécessaires ont été adoptées afin d'assurer que la compagnie retrouve son rendement historique d'ici la fin de l'exercice financier de 2017.

Richard Goodfellow, notre président de 1988 à 2014, a été engagé en tant que conseiller principal afin de m'aider dans la reconstruction et l'évaluation de la situation actuelle. Sa présence a grandement aidé à rétablir la confiance des employés dans le futur de la compagnie. Des mesures précises sont prises afin de rétablir la profitabilité à court terme.

Les conditions hivernales historiques se continuent tout au long du T1, mais nous avons des attentes positives pour plusieurs de nos secteurs d'affaires au printemps. Nous nous attendons à voir les effets positifs de toutes les mesures entreprises d'ici la fin du T2 à la fin de mai.

Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction
27 février 2017

RAPPORT DE GESTION

INFORMATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés de Goodfellow inc. (« la Société ») ont été approuvés par le Comité de vérification et le Conseil d'administration le 27 février 2017. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et ses notes complémentaires pour l'exercice de douze mois terminé les 30 novembre 2016 et 2015. Ce rapport de gestion présente une revue des développements et résultats importants de l'exploitation de la Société pour l'exercice de douze mois terminé les 30 novembre 2016 et de douze mois terminé le 30 novembre 2015. Ces états financiers consolidés terminés les 30 novembre 2016 et 30 novembre 2015 ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion contient des prévisions implicites ou explicites, ainsi que des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation et les activités de Goodfellow inc., y compris la mise en œuvre d'un plan pour remédier aux faiblesses de conception dans le domaine des contrôles de stock. Ces déclarations sont prospectives dans la mesure où elles sont fondées sur des attentes au sujet des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses, y compris la nature et l'ampleur des lacunes de conception, l'efficacité des mesures prises entre-temps afin d'avoir confiance dans la validité des décomptes de stock et des résultats financiers retraités et la pertinence des contrôles compensatoires sur la gestion de stock afin d'atténuer le risque d'un énoncé faux important devant être mis en œuvre dans le cadre du plan de remédiation. Bien que nous croyons que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives présentées dans les documents et les hypothèses sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées soient raisonnables, rien ne garantit que ces attentes et hypothèses s'avèreront exactes. Il est recommandé au lecteur de faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives comprises dans ce rapport, car rien ne garantit que les plans, intentions et attentes sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées se réaliseront. Les résultats réels pourraient différer de manière significative des attentes de la direction si des risques, dénotés ou non, et si des incertitudes affectent les résultats de la Société ou si nos évaluations ou hypothèses s'avèrent inexactes. Ces risques et incertitudes comprennent entre autres la possibilité que les lacunes de conception et les impacts de ces derniers décelés dans notre révision diffèrent significativement de ceux évalués et anticipés; l'efficacité potentielle des contrôles compensatoires sur la gestion de stock qu'il est proposé de mettre en œuvre en vertu du plan de remédiation; et d'autres facteurs décrits dans nos documents publics déposés et disponibles sur www.sedar.com. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives. Ce Rapport de gestion fournit un aperçu de notre performance antérieure ainsi que des stratégies futures et des indices de performance clés tels que perçus par l'équipe de direction de Goodfellow inc. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives, sauf dans les cas prévus par la loi applicable.

De l'information additionnelle au sujet de la Société, comme la circulaire d'information annuelle et le rapport annuel, peut être consultée sur le site internet de SEDAR à ***www.sedar.com***

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les flux de trésorerie par action et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs incorporels (aussi désignés comme bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements [« BAIIA »]), sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les *Normes internationales d'information financière (IFRS)*. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le fonds de roulement est défini comme le fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors encaisse, les impôts et intérêts payés) s'élevant à (10,8) millions $ pour l'exercice 2016 divisés par le nombre d'actions en circulation de 8 506 554 actions.

Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA (en milliers de dollars)	**L'exercice terminé le**	
	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
(Perte) Bénéfice net	**(12 105)**	8 622
Impôt sur le résultat	**(4 189)**	3 252
Charges financières nettes	**3 640**	2 582
(Perte) Bénéfice d'exploitation	**(12 654)**	14 456
Dépréciation et amortissement	**3 850**	3 026
BAIIA	**(8 804)**	17 482

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Goodfellow inc. est l'un des plus importants distributeurs et manufacturiers indépendants de produits de bois et de plancher de bois franc dans l'Est du Canada. La Société est active dans les domaines de la distribution en gros, le ré-usinage de produits de bois, la distribution et le courtage de bois. La Société vend à plus de 7 000 clients dans trois secteurs principaux, soit les secteurs industriels, manufacturiers et de commerce de détail. La Société exploite 12 centres de distribution, 7 usines de transformation au Canada et 1 centre de distribution aux États-Unis.

La vigueur de la Société repose essentiellement sur une force de vente expérimentée, une diversification exceptionnelle de sa gamme de produits, un service à la clientèle exceptionnel et une équipe de gérants de produits expérimentés qui savent saisir les bonnes occasions d'achats. Ainsi, la réussite de notre modèle de gestion réside dans l'attention accordée aux produits à valeur ajoutée avec un éventail diversifié de produits, dans l'offre de services de qualité à nos clients et dans les solides relations que nous entretenons avec nos fournisseurs clés.

PERFORMANCE GLOBALE

Au cours de l'exercice 2016, la direction a entrepris un important projet consistant à investir dans un nouveau système (« ERP ») afin d'améliorer le service à la clientèle et d'établir une nouvelle base pour l'avenir. Une nouvelle coentreprise a ainsi été créée et l'acquisition de Quality Hardwoods s'est concrétisée au cours du premier mois de l'exercice 2016. Le point de mire de la direction a été d'accroître le chiffre d'affaires et d'améliorer la position de chef de file de l'entreprise dans le marché. La mise en œuvre du système ERP s'est avérée un défi de taille. Pour la majeure partie de l'exercice 2016, le plus grand défi a été l'intégration de la nouvelle technologie et le manque de visibilité sur les données de marge brute à l'aide de notre système informatique de veille économique. Au cours de l'année, les listes de prix ont été révisées en fonction des fluctuations de coût moyen réel de nos fournisseurs afin de maintenir nos objectifs de marges brutes. À la suite d'un processus de révision majeure, nous avons dénoté l'absence de relation entre nos coûts d'approvisionnement (bons de commande) et nos coûts de stocks moyens internes, ainsi que de nos prix qui y sont reliés. Des analyses de données et des recherches ont été faites pour la plus grande partie du quatrième trimestre en vue de confirmer l'intégrité de notre base de données de veille économique. De plus, les rapports financiers du troisième trimestre de l'exercice 2016 et la révision du système ERP ont incité la direction à déployer des efforts considérables pour effectuer la révision, faire les analyses et trouver des explications. L'impact de la perte de visibilité des marges a entrainé une forte régression des marges brutes et de la performance financière globale. Les résultats du 4e trimestre ont été sérieusement affectés du fait que la fluctuation du prix des achats de stock n'a pu être reflétée adéquatement, au point que nous avons proposé à nos clients des prix à plus faible marge. La marge brute globale a diminué, passant de 19,1% à 14,4% pour l'exercice 2016 par rapport à celui de 2015, principalement en raison de l'absence de visibilité des questions de coûts, des changements dans les méthodes commerciales pour le bois traité sous pression et les parements qui ont été sous-traités durant l'exercice 2016, de l'augmentation des coûts des matières premières, des dépenses de salaires plus élevées, des coûts de fret accrus, de l'incidence négative du dollar canadien par rapport à l'année antérieure, de la liquidation à perte de certains stocks excédentaires, ainsi que de l'augmentation des provisions pour stocks obsolètes imputées au quatrième trimestre. Le niveau élevé de stock durant l'année provenait des stratégies antérieures. Ce niveau élevé de stock n'a pu être vendu au cours de l'automne et a été radié au quatrième trimestre. Une perte nette de 12,1 millions $ a été enregistrée : la première perte dans l'histoire de la Société.

INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)	2014 (15 mois)
Chiffre d'affaires	**565 173 $**	538 975 $	610 587 $
(Perte) Bénéfice l'impôt sur le résultat	**(16 294) $**	11 874 $	11 128 $
(Perte) Bénéfice net	**(12 105) $**	8 622 $	8 125 $
Actif total	**241 568 $**	212 081 $	195 847 $
Dette à long terme	**126 $**	-	692 $
Dividendes en argent	**2 552 $**	2 977 $	5 529 $
PAR ACTION ORDINAIRE			
(Perte) Bénéfice net par action de base et dilué	**(1,42) $**	1,01 $	0,96 $
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts payés et intérêts payés)	**(1,27) $**	1,89 $	1,79 $
Capitaux propres	**13,01 $**	15,06 $	14,05 $
Prix de l'action	**9,05 $**	10,35 $	9,50 $
Dividendes en argent	**0,30 $**	0,35 $	0,65 $

INVESTISSEMENT DANS UNE COENTREPRISE

Le 1er décembre 2015, la Société et le Groupe Lebel inc. ont conclu une entente de coentreprise et la création de Traitement Lebel Goodfellow inc. avec ses sept usines de traitement du bois qui desservent les marchés de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Traitement Lebel Goodfellow inc. est devenu l'un des plus importants producteurs de bois traité de l'est du Canada, en plus de jouir d'une couverture géographique inégalée. Les quatre usines du Groupe Lebel situées à Bancroft et Caledon, Ontario, et à Dégelis et St-Joseph, Québec, sont maintenant fusionnées aux trois usines de la Société qui se trouvent à Delson, Québec, à Elmsdale, Nouvelle-Écosse, et à Deer Lake, Terre-Neuve, et sont louées à la coentreprise qui forme une nouvelle entité commerciale axée sur l'excellence opérationnelle. Cette transaction nous permet de renforcer la position des deux partenaires afin de mieux servir les clients du bois traité dans tout l'Est du pays. En vertu d'une convention d'actionnaires, la Société a investi 3,0 millions $ dans la coentreprise en stock de matières premières. La Société détient 40 % des parts de la coentreprise. La quote-part des profits de la coentreprise pour la Société après l'élimination des profits non-réalisés sur les ventes en amont était 0,4 million $ pour la période se terminant le 30 novembre 2016 et a été comptabilisé dans le coût des biens vendus.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 31 décembre 2015, la Société a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de Quality Hardwoods ltée, une entreprise située à Powassan, Ontario. Quality Hardwoods ltée fabrique, vend et distribue des produits de bois franc en Ontario et aux États-Unis, des activités au cœur même de notre stratégie de développement d'entreprise. Pour la société acquise, les ventes enregistrées depuis la date d'acquisition se chiffrent à environ 13,9 millions $ pour 11 mois. Le prix d'achat était de 6,3 millions $, sous réserve des ajustements après clôture. La Société a financé cette acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable existante. L'évaluation suivante est finale en ce qui a trait à la juste valeur marchande des actifs acquis et des passifs assumés.

Ci-après figure un résumé des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée, à leur juste valeur en date de l'acquisition. La transaction a été effectuée en dollars canadiens.

	31 décembre 2015
	$
Actifs acquis	
Trésorerie	892
Clients et autres débiteurs	1 157
Stocks	2 601
Charges payées d'avance	2
Immobilisations corporelles	3 097
Actifs incorporels	538
Passifs pris en charge	
Dette bancaire	560
Fournisseurs et autres créditeurs	815
Impôt sur le résultat différé	576
Total net des actifs acquis et passifs pris en charge	**6 336**
Contrepartie transférée	
Trésorerie	5 100
Somme à payer à court terme	1 236
Contrepartie transférée	**6 336**

Les actifs intangibles sont reliés principalement aux relations avec la clientèle. La durée de vie utile de ces relations se situe entre 5 et 10 ans. Les hypothèses importantes utilisées pour évaluer les actifs intangibles, telles qu'établies par la direction, comprennent la croissance des ventes d'une année à l'autre, le taux d'attrition, le taux d'escompte et le revenu d'exploitation avant amortissement. Dans la disposition de retenue, un montant de 0,6 million $ a été payé durant l'année.

COMPARAISON DES EXERCICES FINANCIERS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

FAITS SAILLANTS POUR LES EXERCICES FINANCIERS DE DOUZE MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015	2016	2015	Variance
Chiffre d'affaires	**565 173 $**	538 975 $	+4,9%
(Perte) Bénéfice avant impôt sur le résultat	**(16 294) $**	11 874 $	-237,2%
(Perte) Bénéfice net	**(12 105) $**	8 622 $	-240,4%
(Perte) Bénéfice net par action de base et dilué	**(1,42) $**	1,01 $	-240,6%
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts payés et intérêts payés)	**(10 802) $**	16 092 $	-167,1%
BAIIA	**(8 804) $**	17 482 $	-150,4%
Dette bancaire moyenne	**94 728 $**	65 447 $	+44,7%
Moyenne des inventaires	**130 940 $**	111 742 $	+17,2%

Au Canada, les ventes au cours de l'exercice 2016 ont augmenté de 8 % par rapport à celles de l'an dernier, particulièrement en raison de l'augmentation de la part de marché en Ontario, de l'acquisition de Quality Hardwood, de l'augmentation des ventes de bois traité sous pression auprès des groupes de détaillants et de l'amélioration des ventes des produits de bois d'ingénierie. Au Québec, les ventes ont enregistré une baisse de 1 % comparativement à l'an dernier en raison de la brusque réduction des ventes auprès de notre bassin de clients manufacturiers, des expéditions industrielles plus faibles, le tout compensé par un volume accru des ventes de bois traité sous pression. En Ontario, les ventes ont augmenté de 29 % par rapport à l'an dernier, influencées positivement par l'acquisition de Quality Hardwoods, la nouvelle distribution du bois traité sous pression, une solide présence dans le marché du bois d'ingénierie, des produits de plancher et des matériaux de construction. Les ventes de Quality Hardwoods, acquise le 1er décembre 2015, se sont chiffrées à 13,9 millions $. En Atlantique, les ventes ont baissé de 2 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison d'une demande ralentie de produits de panneau de spécialité et de commodité. Cependant, le tout a été compensé par une demande accrue pour le bois traité sous pression au cours de l'exercice 2016. Dans l'Ouest canadien, la baisse a été de 4 % en comparaison à l'an dernier, principalement en raison du marché de l'habitation plus lent en Alberta qui a affecté la demande de matériaux de construction et des produits de panneau au cours de l'exercice 2016, alors qu'en Colombie-Britannique le marché est resté solide.

La moyenne mensuelle de la totalité des mises en chantier au Canada a baissé de 1,2 % pour s'établir à 177 842 unités (Source : SCHL) au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2016 par rapport à 179 922 unités pour les douze mois terminés le 30 novembre 2015. Au cours de l'exercice 2016, les prix du marché des produits de panneaux ont été au même niveau que l'an dernier. La moyenne de l'indice Random Length des prix composites des panneaux structuraux n'a démontré aucune variation par rapport aux douze mois terminés le 30 novembre 2015. L'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a continué d'affecter les marges pour les produits provenant des É.-U. Le dollar canadien s'est affaibli vers la fin de l'exercice 2016. La moyenne du dollar canadien a été de 1,3287 au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2016 comparativement à 1,2607 au cours de l'exercice 2015. Le dollar canadien ainsi affaibli a augmenté nos coûts de produits achetés à l'étranger, ce qui a eu une incidence négative sur nos marges, puisque nous n'avons pas pu répercuter toutes les hausses de prix à notre clientèle.

Distribution géographique des ventes 2016

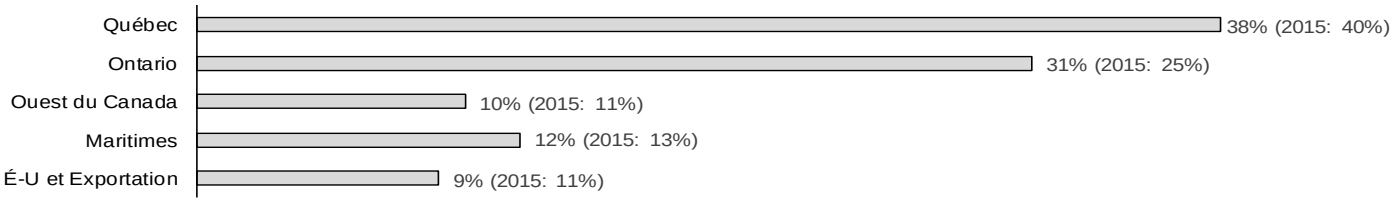

Au cours de l'exercice 2016, les ventes aux États-Unis ont diminué de 10 % en dollars canadiens en comparaison à cette même période l'an dernier en raison de la plus faible demande de produits de plancher et des livraisons inférieures pour des projets de produits de bois d'ingénierie. Les ventes en devise américaine ont diminué de 14 % par rapport à l'an dernier. Le marché immobilier des États du nord-est a été affecté par les faibles conditions économiques au cours de l'exercice 2016 et selon le US Census Bureau, les nouvelles mises en chantier ont chuté de 8 % par rapport à la même période l'an dernier. Le taux de change moyen USD/CAD pour les douze mois de l'exercice 2016 était en hausse de 5,4 % (1,3287 c. 1,2607 l'an dernier). Enfin, les ventes à l'exportation ont baissé de 12 % au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2016 par rapport à cette même période l'an dernier, en raison principalement d'une diminution de la demande pour les produits de bois franc en Asie et des ventes plus faibles au Royaume-Uni.

Distributions des ventes par produits 2016

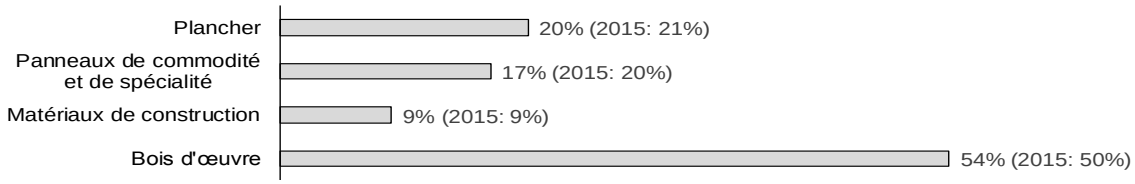

Chacun des facteurs énumérés précédemment a eu une plus ou moins grande incidence sur l'éventail des ventes de l'exercice 2016. Les ventes de produits de plancher au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2016 ont baissé de 1 % par rapport à la période correspondante l'an dernier. Ces ventes ont été affectées par une demande plus lente aux É.-U. et au RU, mais atténuées par la solide performance en Ontario et en Colombie-Britannique. Les ventes de panneaux de spécialité et de commodité ont diminué de 11 % au cours de cette même période par rapport à l'an dernier. La demande pour les produits de panneaux a été affectée par le ralentissement des mises en chantier et les prix au marché inférieurs pour le contreplaqué structurel par rapport à cette même période l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2016 ont augmenté de 3 % comparativement à la période correspondante l'an dernier. Ces ventes ont été positivement affectées par l'introduction de nouvelles lignes de produits et les prix croissants en devises étrangères au cours de l'exercice 2016. Enfin, les ventes de notre commerce fondamental de bois d'œuvre au cours des 12 mois terminés le 30 novembre 2016 ont augmenté de 14 % par rapport à cette même période il y a un an. Les ventes de bois d'œuvre ont été solides en raison de l'ajout de Quality Hardwoods Ltd., la croissance des ventes de bois traité et des poutres de bois d'ingénierie.

Coût des produits vendus

Au cours de l'exercice 2016, le coût des produits vendus s'est élevé à 483,9 millions $ par rapport à 436,0 millions $, une augmentation de 11 % comparativement à l'an dernier, reflétant ainsi les niveaux accrus des ventes, l'absence de visibilité liée aux questions de coûts, les changements dans les méthodes commerciales pour le bois traité sous pression et les parements qui ont été sous-traités durant l'exercice 2016, les coûts accrus des matières premières, les dépenses salariales plus élevées, les coûts accrus des frets, l'impact négatif du dollar canadien par rapport à l'an dernier, la liquidation à perte de certains stocks excédentaires, ainsi que des provisions accrues de stocks obsolètes prises au cours du 4e trimestre.

Les coûts totaux du fret et de la logistique au cours de l'exercice 2016 ont augmenté de 12 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison du volume de ventes et des problèmes d'expédition reliés à la mise en œuvre du nouveau système pendant l'exercice 2016. La marge brute globale est passée de 19,1 % pour l'exercice 2015 à 14,4 % pour l'année financière 2016, car la Société n'a pas été en mesure de répercuter de nombreuses hausses de prix susmentionnés sur ses clients. Alors que le prix moyen de vente diminuait, les coûts de nos matières premières et les coûts de production augmentaient. De plus, le changement dans la méthode commerciale pour le bois traité et les parements qui ont été sous-traités en 2016 par rapport à 2015 ont eu une incidence négative sur les marges. En outre, le coût des biens achetés a augmenté durant toute l'année, alors que la Société n'a pas été en mesure de répercuter une partie de ces augmentations à ses clients. De surcroît, le décompte global du personnel de la Société, qui était plus élevé dans la seconde partie de l'année par rapport à l'an dernier, reflétant l'augmentation anticipée du chiffre d'affaires, a eu une incidence négative sur les marges. La tendance identifiée au cours du troisième trimestre a suivi son cours au quatrième trimestre et en conséquence la Société a imputé des réserves importantes dans les stocks afin de refléter les marges inférieures et/ou négatives constatées pour certains produits et sur les niveaux de stocks excédentaires et obsolètes.

Coûts liés aux ventes, à l'administration et aux frais généraux

Pour exercice 2016, les coûts liés aux ventes, à l'administration et aux frais généraux s'élevaient à 93,9 millions $ comparativement à 88,6 millions $ pour l'an dernier et ils ont augmenté de 6,1 % en raison de la mise en œuvre du système ERP, des dépenses accrues du travail relié à l'audit, du retraitement et de la révision de l'intégrité de nos bases de données au cours du 4e trimestre de 2016. De plus, des dépenses de recouvrement ont été engagées pour aider aux réconciliations de comptes avec les clients au cours du second semestre de 2016 et des provisions pour mauvaises créances ont été augmentées. Les épargnes attendues de la coentreprise sur les coûts d'exploitation ne se sont pas totalement concrétisées durant la transition. La maintenance reliée aux TI, les coûts de communication et de main-d'œuvre ont augmenté avec le nouveau système ERP. Enfin, les coûts de marketing, de promotion et juridiques se sont accrus au cours de l'année financière 2016.

Coût du financement net
Pour l'exercice 2016, les coûts du financement net s'élevaient à 3,6 millions $ (2,6 millions $ pour l'exercice précédent). Le taux préférentiel canadien moyen a diminué à 2,70 % comparativement à 2,81 % pour la période correspondante l'an dernier. Le taux préférentiel moyen des États-Unis a augmenté à 3,50 % comparativement à 3,25 % pour la période correspondante l'an dernier. La dette bancaire moyenne au cours de l'exercice 2016 s'élevait alors à 94,7 millions $ comparativement à 65,4 millions $ pour l'exercice précédent. La dette bancaire a augmenté en raison d'un fonds de roulement accru, de l'acquisition de Quality Hardwooods (4,8 millions $ net des fonds acquis) en plus des dépenses en capital de 3,0 millions $. La valeur moyenne des stocks était de 130,9 millions $ pour l'exercice 2016 alors qu'elle s'élevait à 111,7 millions $ pour l'exercice précédent.

COMPARAISON DES TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015

FAITS SAILLANTS POUR LES PÉRIODES FINANCIÈRES DE TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2016 ET 2015	Q4-2016	Q4-2015	Variance
Chiffre d'affaires	**130 748 $**	135 154 $	-3,3%
(Perte) Bénéfice avant impôt sur le résultat	**(14 830) $**	2 547 $	-682,3%
(Perte) Bénéfice net	**(11 181) $**	2 000 $	-659,1%
(Perte) Bénéfice net par action de base et dilué	**(1,31) $**	0,23 $	-669.6%
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts payés et intérêts payés)	**(13 174) $**	3 114 $	-523,1%
BAIIA	**(12 604) $**	3 962 $	-418,1%
Dette bancaire moyenne	**99 678 $**	52 205 $	+90,9%
Moyenne des inventaires	**124 241 $**	102 746 $	+20,9%

Au Canada, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016 ont diminué de 0,2 % par rapport à cette même période l'an dernier en raison principalement de la diminution de la demande au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, compensées par l'accroissement des ventes de bois traité sous pression auprès des groupes de détaillants et l'acquisition de Quality Hardwoods. Les nouvelles mises en chantier totales mensuelles ont diminué de 9 % pour s'établir à 180 801 unités en moyenne (Source : SCHL) pour les trois mois terminés le 30 novembre 2016 comparativement à 198 949 unités pour les trois mois correspondants l'an dernier. Les prix du marché des produits de panneaux au cours du quatrième trimestre se sont situés en moyenne à de plus hauts niveaux que pour la même période l'an dernier. L'indice moyen « Random Length » des prix composites des panneaux structuraux a augmenté de 4 % au cours des trois mois terminés le 30 novembre 2016 par rapport à la période correspondante l'an dernier. Au Québec, les ventes ont chuté de 10 % en raison du ralentissement des mises en chantier et des ventes inférieures aux groupes de clients industriels et manufacturiers, le tout atténué par l'augmentation des ventes de bois traité. En Ontario, les ventes ont fait un bond de 22 % grâce à l'acquisition de Quality Hardwoods, à de solides ventes de produits de plancher, des gains continus de part de marché dans les lignes de produits à valeur ajoutée, et une nouvelle entente de distribution pour le bois traité sous pression. Dans la région de l'Atlantique, les ventes ont chuté de 12 % en raison des ventes décroissantes de la plupart des groupes de produits, à l'exception des produits de cèdre et de bois d'ingénierie. Dans l'Ouest canadien, les ventes ont baissé de 7 % à cause du marché de l'habitation au ralenti, affectant ainsi nos produits de plancher, les ventes de matériaux de construction et de bois franc au cours du 4e trimestre de l'exercice 2016.

Distribution géographique des ventes pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2016

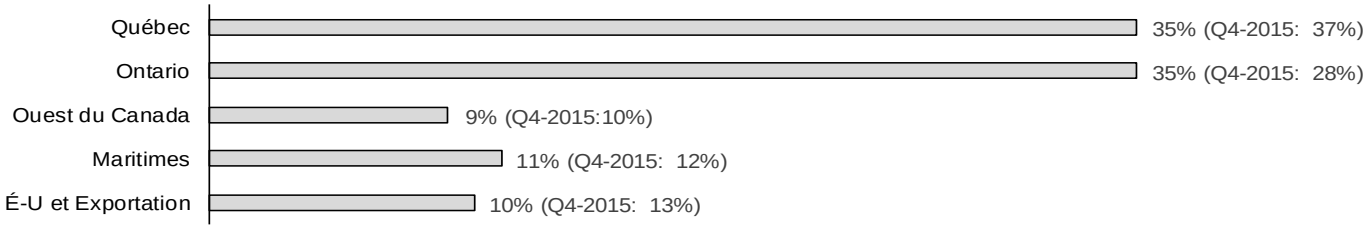

Aux États-Unis, les ventes, pour le 4e trimestre terminé le 30 novembre 2016, ont chuté de 19 % en dollars canadiens par rapport à cette même période l'an dernier, principalement en raison des expéditions inférieures aux projets industriels par rapport au 4e trimestre de l'an dernier alors qu'un important contrat a été conclu. Les ventes en dollars américains ont diminué de 20 % par rapport à l'an dernier. Le marché immobilier des États du nord-est a diminué au cours du quatrième trimestre et selon le US Census Bureau, les nouvelles mises en chantier ont chuté de 13 % au quatrième trimestre de l'exercice 2016 par rapport à la même période l'an dernier. Le taux de change moyen USD/CAD a augmenté de 0,4 % (1,3266 c. 1,3207 l'an dernier) au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015. Enfin, les ventes à l'exportation ont diminué de 10 % au cours du 4e trimestre de l'exercice 2016 comparativement à cette même période l'an dernier, principalement en raison de la demande décroissante pour les produits à valeur ajoutée en Asie et en Europe, et à une baisse des ventes de produits de plancher au RU.

Distribution des ventes par produits pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2016

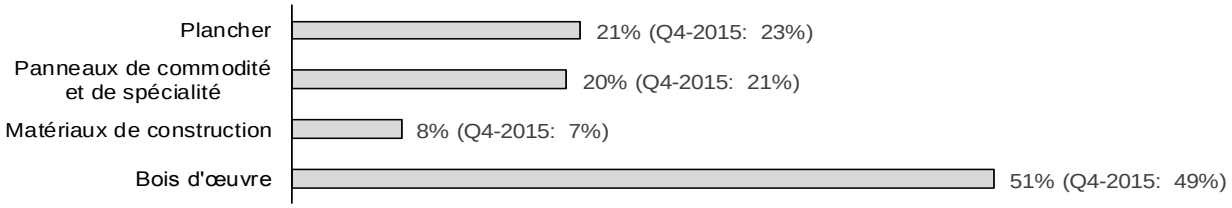

Chacun des facteurs énumérés précédemment a eu une incidence plus ou moins grande sur nos ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016. Les ventes de produits de plancher, au cours du quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2016, ont diminué de 10 % par rapport à ce même trimestre l'an dernier. Les ventes de produits de plancher ont baissé dans toutes les régions du Canada, sauf en Ontario et en Colombie-Britannique. Les ventes de panneaux de spécialité et de commodité ont diminué de 8 % par rapport à la période correspondante l'an dernier. La demande pour les produits de panneaux a été affectée par les prix de marché plus élevés pour le contreplaqué de commodité par rapport à l'an dernier, mais par un marché immobilier plus lent en contrepartie. Les ventes de matériaux de construction ont diminué de 2 % par rapport à cette période l'an dernier. La légère diminution des ventes de matériaux de construction résulte de nos efforts pour développer notre offre de produits auprès de fournisseurs clés; le système Huber ZIP® et la membrane Rhinoroof® y ont contribué de façon positive, mais le résultat a été compensé par les piètres conditions du marché de l'habitation au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016. Enfin, les ventes de bois d'œuvre ont augmenté de 2 % par rapport à la période correspondante l'an dernier. Les ventes de bois d'œuvre étaient élevées en raison de la solide performance de notre ligne de produits de bois d'œuvre traité sous pression et de l'ajout de la ligne des produits Trus Joist® en Ontario.

Coût des produits vendus

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, le coût de produits vendus s'élevait à 119,6 millions $ comparativement à 110,2 millions $ pour la période correspondante l'an dernier. Le coût des produits achetés a augmenté de 8,6 % pour la période correspondante, il y a un an, reflétant les coûts accrus des matières premières, les dépenses salariales plus élevées, le coût accru du fret, l'impact négatif du dollar canadien par rapport à l'année antérieure, le changement dans l'éventail des produits vendus avec une plus grande proportion de produits à plus faible marge, la liquidation à perte de certains stocks excédentaires ainsi que des provisions accrus de stocks obsolètes imputées au 4e trimestre pour refléter les problèmes de stocks excédentaires encourus dans le cadre de l'accumulation de plus hauts niveaux de stocks au cours du 2e semestre de l'exercice.

Au cours du quatrième trimestre, la marge brute globale a diminué, passant de 18,5 % à 8,5 % à cause de plusieurs des coûts accrus susmentionnés qui n'ont pu être répercutés sur la clientèle. Le prix moyen de vente a baissé alors que les coûts des matières premières et ceux de production ont augmenté. De plus, le changement dans le processus commercial pour le bois traité et les parements, qui a été sous-traité en 2016 en comparaison à 2015, a eu une incidence négative sur les marges de la Société qui n'a pas été en mesure de réduire sa dotation en personnel aux niveaux planifiés pour refléter le fait que la Société ne traitait plus le bois à l'interne. De plus, le coût de produits achetés a augmenté durant toute l'année, alors que la Société n'a pas été en mesure de répercuter certaines de ces augmentations sur ses clients. La dotation en personnel de la Société, qui était plus élevée au second semestre de l'exercice par rapport à l'an dernier pour refléter l'augmentation anticipée de chiffre d'affaires, a eu une incidence négative sur les marges. La tendance identifiée au cours du 3e trimestre a continué à se détériorer au cours du 4e trimestre et en conséquence, la Société a enregistré des réserves importantes pour les stocks afin de refléter les marges inférieures et/ou négatives observées pour certains produits et sur les niveaux de stocks excédentaires et obsolètes.

Coûts liés aux ventes, à l'administration et aux frais généraux

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2016, les coûts liés aux ventes, à l'administration et aux frais généraux s'élevaient à 24,8 millions $ comparativement à 21,8 millions $ pour la période correspondante l'an dernier. Les dépenses liées aux ventes, à l'administration et aux frais généraux ont augmenté de 13,7 % par rapport au 4e trimestre de l'an dernier en raison de dépenses supplémentaires engagées pour l'audit, la réconciliation et l'audit d'intégrité de la révision de nos bases de données au cours du 4e trimestre de l'exercice 2016. En outre, des dépenses de recouvrement ont été engagées pour aider aux réconciliations de comptes avec les clients au cours du 4e trimestre de l'exercice 2016 et des provisions accrues pour mauvaises créances ont été imputées. Enfin, les coûts de marketing et promotion et juridiques étaient à la hausse au cours du 4e trimestre de l'exercice 2016.

Coût du financement net

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016, le coût du financement net s'élevait à 1,2 million $ (0,6 million $ l'an dernier). Le taux préférentiel canadien moyen s'élevait à 2,70 % (identique à l'an dernier). Le taux préférentiel moyen des É.-U. a augmenté à 3,50 % comparativement à 3,25 % pour la période correspondante l'an dernier. La dette bancaire moyenne au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016 s'élevait à 99,7 millions $ par rapport à 52,2 millions $ l'an dernier pour la période correspondante. La valeur moyenne des stocks pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2016 était de 124,2 millions $ comparativement à 102,7 millions $ pour la période correspondante l'an dernier.

SOMMAIRE DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES COMPLÉTÉS
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	Fév-2016	Mai-2016 Retraité	Août-2016	Nov-2016
Chiffre d'affaires	108 659 $	166 623 $	159 143 $	130 748 $
Bénéfice (perte) net	(906) $	2 473 $	(2 491) $	11 181 $
Bénéfice (perte) net par action de base et dilué	(0,11) $	0,29 $	(0,29) $	(1,31) $

	Fév-2015	Mai-2015	Août-2015	Nov-2015
Chiffre d'affaires	98 097 $	153 975 $	151 749 $	135 154 $
Bénéfice (perte) net	(357) $	3 248 $	3 731 $	2 000 $
Bénéfice (perte) net par action de base et dilué	(0,04) $	0,38 $	0,44 $	0,23 $

Tel que l'indique le tableau ci-haut, les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxième et troisième trimestres.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif total
Au 30 novembre 2016, l'actif total a augmenté à 241,6 millions $ alors qu'il totalisait 212,1 millions $ un an auparavant. La trésorerie totalisait 0,7 million $ au 30 novembre 2016 (1,0 million $ au 30 novembre 2015). Les comptes clients et autres comptes débiteurs affichaient 64,3 millions $ au 30 novembre 2016 par rapport à 65,7 millions $ au 30 novembre 2015, reflétant des ventes inférieures au cours du quatrième trimestre par rapport au quatrième trimestre de l'an dernier. Les impôts à recevoir au 30 novembre 2016 étaient de 6,6 millions $ (résultat de la perte enregistrée au cours de l'exercice 2016) par rapport aux impôts à payer sur les bénéfices de l'exercice 2015 de 1,6 millions $. La valeur des stocks au 30 novembre 2016 était de 115,4 millions $ en comparaison à 97,7 millions $ au 30 novembre 2015, reflétant notre engagement à l'égard des produits de bois d'œuvre à valeur ajoutée qui exigent un plus long délai de traitement et des réserves importantes quant aux stocks pour refléter les marges inférieures et/ou négatives dénotées pour certains produits et relativement au niveau de stocks excédentaires et obsolètes au cours 4e trimestre. Les dépenses prépayées au 30 novembre 2016 totalisaient 4,9 millions $ comparativement à 4,2 millions $ au 30 novembre 2015. Les actifs du régime à prestations déterminées s'élevaient à 2,2 millions $ au 30 novembre 2016 par rapport à 4,8 million $ il y a un an. Les investissements ont clôturé au 30 novembre 2016 à 3,4 millions $, reflétant ainsi les investissements dans une co-entreprise.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels
Au 30 novembre 2016, les immobilisations corporelles s'élevaient à 38,7 millions $ comparativement à 36,1 millions $ le 30 novembre 2015. Les dépenses en capital au cours de l'exercice 2016 totalisaient 3,0 millions $ (2,1 millions $ l'an dernier). Les immobilisations corporelles capitalisées au cours de l'exercice 2016 comprenaient l'asphaltage, des ordinateurs et de l'équipement de cour. Elles englobent aussi l'acquisition de Quality Hardwoods ltée avec des actifs évalués à leur juste valeur marchande à 3,1 millions $. Les actifs intangibles totalisaient 5,4 millions $ au 30 novembre 2016 (2,7 millions $ l'an dernier). Les actifs intangibles comprennent l'investissement de notre nouveau PGI et l'acquisition de Quality Hardwoods ltée. L'aliénation d'immobilisations corporelles était nulle au cours de l'exercice 2016 (96 mille $ l'an dernier). L'amortissement des immobilisations corporelles et intangibles au cours de l'exercice 2016 était de 3,9 millions $ (3,0 millions $ l'an dernier). Traditionnellement, les dépenses en capital sont généralement limitées au montant de l'amortissement.

Passif total
Au 30 novembre 2016, le passif total s'élevait à 130,9 millions $ (84,0 millions $ l'an dernier). La dette bancaire totalisait 94,1 millions $ comparativement à 46,8 millions $ au 30 novembre 2015. La dette bancaire a augmenté en raison de l'augmentation du fonds de roulement, de l'acquisition de Quality Hardwoods (4,8 millions $ net de la trésorerie acquise) en plus des dépenses en capital et des actifs intangibles (5,8 millions $). Le montant des comptes fournisseurs et autres comptes créditeurs était de 30,7 millions $ au 30 novembre 2016 comparativement à 29,8 millions $ au 30 novembre 2015. Ce montant reflète l'augmentation de nos niveaux de stock. Les provisions au 30 novembre 2016 s'élevaient à 1,4 million $ (1,6 million $ l'an dernier). La dette à long terme totalisait 0,3 million $ (0,1 million $ au 30 novembre 2015). Les impôts différés s'élevaient au 30 novembre 2016 à 3,3 millions $ (4,1 millions $ au 30 novembre 2015). Les obligations du régime à prestations déterminées étaient 1.0 million $ au 30 novembre 2016 (nulle le 30 novembre 2015).

Capitaux propres
Au 30 novembre 2016, les capitaux propres diminuaient à 110,7 millions $ contre 128,1 millions $ l'an dernier. La Société a généré un taux de rendement des capitaux propres de (10,9) % au cours de l'exercice 2016 comparativement à 6,7 % l'an dernier. Le prix de clôture en bourse des actions était de 9,05 $ par action le 30 novembre 2016 (10,35 $ au 30 novembre 2015). La valeur comptable au 30 novembre 2016 était de 13,01 $ par action (15,06 $ au 30 novembre 2015). Le capital-actions a clôturé à 9,2 millions $ (identique à l'an dernier). Les paiements de dividendes admissibles au cours de l'exercice 2016 totalisaient 2,6 millions $ ou 0,30 $ par action en comparaison à 3,0 millions $ ou 0,35 $ par action au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2015.

GESTION DU CAPITAL

Financement
En mai 2015, la Société a renouvelé son entente de crédit avec deux banques à chartes canadiennes. Au 30 novembre 2016, la Société utilisait 91,5 millions $ en vertu de cette nouvelle entente de crédit, en comparaison avec 44 millions $ l'an dernier. L'entente de crédit a été modifiée le 30 juin

2016 pour augmenter le montant maximal de la marge, passant de 100 millions $ à 125 millions $. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles de la Société. La Société a levé l'option d'augmenter sa marge en raison des besoins de fonds de roulement accrus en fonction de notre transition vers le nouveau système ERP ayant repoussé le recouvrement des comptes clients, qui combinés aux ventes accrues au cours de la saison la plus achalandée, a eu un impact sur nos besoins d'emprunt à court terme. Au 30 novembre 2016, la Société était en défaut par rapport à ses engagements en vertu de son entente de crédit et ses emprunts aux termes de sa marge de crédit excédaient la limite maximale. En vertu de l'entente de crédit modifiée, le montant de la marge a été réduit, passant de 125 millions de $ à 100 millions $, sauf pour les mois de février à août 2017. De plus, la Société doit se conformer à un ratio d'endettement mensuel maximum et atteindre un BAIIA trimestriel budgété minimum approuvé par les prêteurs. Les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières avec des ventes traditionnellement plus élevées au cours du deuxième et du troisième trimestres. Par conséquent, les besoins de liquidités sont généralement plus grands pendant ces périodes. La direction croit que la marge actuelle est adéquate pour répondre aux besoins des flux de trésorerie prévisionnels. Les sources de financement et l'accès au capital sont divulgués en détail sous la rubrique LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Fonds de roulement

Pour l'exercice 2016, le flux de trésorerie net a diminué à (34,0) million $ par rapport à 4,4 millions $ pour la même période l'an dernier en raison de la perte au cours de l'exercice 2016, de l'augmentation des stocks et de l'impôt sur le revenu et des intérêts payés. Les activités de financement au cours de ces douze mois de l'exercice 2016 ont augmenté à 44,5 millions $ en comparaison à 1,7 millions $ pour les douze mois terminés le 30 novembre 2015. Les activités de financement reflètent les besoins accrus de fonds de roulement reliés aux dépenses non récurrentes de la mise en œuvre du système ERP et de l'augmentation des stocks au cours des douze mois de l'exercice financier 2016. La dette bancaire au cours des douze mois de l'exercice 2016 a augmenté de 47,5 millions $ comparativement à 5,5 million $ au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2015. L'augmentation est principalement due à la piètre performance de l'exercice 2016 combinée à des niveaux de stocks accrus, à l'acquisition de Quality Hardwoods et à l'investissement dans le système ERP, des activités qui ont toutes été financées par l'entremise de notre marge de crédit opérationnelle. Les activités de financement incluent aussi le paiement de dividendes admissibles totalisant 2,6 millions $ ou 0,30 $ par action au cours des douze mois de l'exercice 2016 en comparaison 3,0 millions $ ou 0,35 $ par action payés au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2015. Les investissements au cours des douze mois de l'exercice 2016 se sont élevés à 10,6 millions $ (4,2 millions $ pour la période correspondante l'an dernier) (voir Immobilisations corporelles et actifs incorporels pour de plus amples détails).

LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises;
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes à long terme. L'avoir des actionnaires comprend le montant payé de capital action pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon IFRS.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant de dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et flexibilité financière ou retourner le capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ces besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation.

La Société est sujette à certains engagements en vertu de ses ententes de crédit. Ces engagements comprennent un ratio d'endettement et de couverture. La Société fait le suivi des ratios sur une base mensuelle. À la suite de la performance du 4e trimestre, l'engagement restrictif de la Société relié au ratio de couverture n'était plus respecté en date du 30 novembre 2016 et le solde d'emprunt bancaire excédait la limite en date du 31 décembre 2016. La Société ne respectait pas toutes les modalités des ententes de crédit au 30 novembre 2016 et était en conséquence en défaut en vertu des modalités des ententes. Selon les projections financières que la Société a déposées auprès de ses prêteurs, l'engagement restrictif au sujet du ratio de couverture ne sera respecté à aucune date d'évaluation au cours de l'exercice devant se terminer le 30 novembre 2017. Pour cette raison, à la fin de l'exercice, la direction a modifié les modalités de l'entente de crédit pour exclure cet engagement restrictif relié au ratio de couverture pour l'exercice 2017. Tous les autres engagements énoncés dans l'entente ont été respectés en date du 30 novembre 2016 et à toutes les dates d'évaluation de l'exercice 2016. La Société a obtenu une renonciation aux droits découlant des défauts mentionnés antérieurement jusqu'au 1er décembre 2017. Dans le cadre de la modification de l'entente, la Société a pris un nouvel engagement en vertu duquel elle doit atteindre un BAIIA trimestriel minimum pour l'exercice à ce jour, cet engagement étant fondé sur la projection soumise et approuvée par les prêteurs. À part les engagements requis pour les ententes de crédit, la Société ne fait l'objet d'aucune autre exigence en capital imposée par une entité extérieure.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société ont changé au cours des douze derniers mois. La stratégie et les objectifs financiers comprennent des investissements majeurs dans la technologie ERP, des améliorations à la structure opérationnelle, à la croissance des ventes et la rentabilité par des acquisitions et l'offre de nouveaux produits. Les changements à ses ententes de crédit et à sa structure de fonds de roulement ont été nécessaires et la direction a dû traiter ces déficiences avec ses prêteurs. Bien qu'il existe un risque que la rentabilité future ne soit pas atteinte, la Société croit que tous ses ratios se situent dans les limites raisonnables en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion de capital.

Au 30 novembre 2016 et 2015, la Société a réalisé les résultats suivants eus égard à ses objectifs de gestion du capital :

Gestion du capital	Au 30 novembre 2016	Au 30 novembre 2015
Ratio de la dette sur le capital	**47,3 %**	25,8 %
Rendement sur l'avoir des actionnaires	**(10,9) %**	6,7 %
Ratio du fonds de roulement	**1,5**	2,1
BAIIA	**(8 804) $**	17 482 $

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit:

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette couverte par l'avoir des actionnaires. La dette couverte est la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation consiste en la dette couverte plus l'avoir des actionnaires.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires constitue les revenus nets (pertes) divisés par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Généralité
La direction concentre tous ses efforts pour s'assurer que la Société tire avantage d'une gestion efficace du risque. Celle-ci a été renforcée selon des critères encore plus stricts avec les fluctuations économiques. Il incombe à la direction la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques potentiels pouvant avoir un impact important sur les opérations de la Société et sa position financière, de même que les stratégies de gestion du risque implantées au sein de la Société. Celle-ci doit également déterminer les dispositions afférentes à toutes les responsabilités en matière de gestion du risque, notamment en élaborant diverses politiques et procédures au soutien de stratégies efficaces relatives au contrôle interne et externe et en les recommandant au Conseil d'administration ou à son Comité de vérification, afin d'améliorer et de réduire l'impact des facteurs de risque reliés aux exploitations et activités commerciales.

Risque de crédit
La Société gère rigoureusement le crédit accordé à ses clients. Au cours des derniers mois, une attention particulière a été portée sur la surveillance et le recouvrement des comptes clients. Par exemple, la Société a examiné en profondeur tous les dossiers de crédit des clients et les limites de crédit ont été réduites dans de nombreux cas. La période de recouvrement des comptes clients a été traditionnellement plus longue au cours du second trimestre et du troisième trimestre de son exercice. La gestion du crédit reste relativement prudente et les situations de risques-bénéfices sont analysées sur une base régulière. L'affaiblissement rapide de la conjoncture économique pourrait entraîner d'autres dépenses pour créances douteuses.

Risque lié aux fournisseurs
Le modèle de gestion de la Société est en grande partie édifié sur une relation à long terme avec un réseau de fabricants locaux et internationaux, qui lui permet de réduire les risques reliés à l'évaluation d'inventaire et de s'ajuster aux fluctuations de la demande. En outre, la Société a pour coutume de tirer avantage de l'escompte de paiement et de payer ses fournisseurs en temps opportun, ce qui génère de solides relations avec nos fournisseurs et partenaires clés.

Structure de coût, besoins de fonds de roulement et service de la dette
Au 30 novembre 2016, le ratio d'endettement était de 47,3 % par rapport à 25,8 % au 30 novembre 2015. En vertu de l'entente de crédit modifiée, le montant maximal de la marge a été réduit de 125 millions $ à 100 millions $, sauf pour les mois de février à août 2017. De plus, la Société doit respecter un ratio d'endettement mensuel maximal et atteindre un BAIIA trimestriel minimum budgété approuvé par les prêteurs dont la date d'échéance est mai 2018.

Pour de plus amples informations, les principaux facteurs de risque auxquels la Société fait face sont présentés dans le Rapport de gestion contenu dans le Rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 30 novembre 2016, ainsi que dans le Circulaire d'information annuelle sur SEDAR (www.sedar.com).

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Au 30 novembre 2016, les loyers minimums futurs à payer sur les baux de location-exploitation pour les bureaux, les entrepôts, les véhicules, les cours et l'équipement se détaillent comme suit :

Engagements contractuels	Paiements dus par période (en milliers de dollars)				
	Total	Moins d'un an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Location-exploitation	20 225	4 959	6 359	3 892	5 015
Engagements d'achat	286	286	-	-	-
Engagements contractuels totaux	**20 511**	**5 245**	**6 359**	**3 892**	**5 015**

Passifs éventuels
La Société est partie à des réclamations qui sont contestées dans le cours normal des activités et qui concernent principalement des biens endommagés et des problèmes de qualité ou de transport. Le montant des réclamations actuellement contestées ou examinées s'élève à environ 0,2 million $. Selon la direction, le règlement de ces réclamations n'aura pas une incidence défavorable significative sur la situation financière, le bénéfice ou les flux de trésorerie de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Risque de change
Il existe certains risques d'évaluation reliés à la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. Périodiquement, la Société utilise des contrats de change à terme pour protéger certains comptes fournisseurs et engagements d'achat futurs en dollars américains et en euros. Au cours de l'exercice financier terminé le 30 novembre 2016, la Société n'a pas fait l'usage de contrat de change afin d'atténuer l'effet sur ses ventes et ses achats. Au 30 novembre 2016, la Société n'avait aucun contrat de change en vigueur.

Risque de taux d'intérêt
La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

Risque de crédit
La Société est exposée à un risque sur le crédit qu'elle offre à ses clients. Ce risque est atténué par la réduction du crédit total accordé à un seul client, ce qui assure la diversité de la clientèle. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit dans le cas des clients étrangers afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables dans les pays étrangers. La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

Risques environnementaux
Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences règlementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2015. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2016 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, dans l'estimation de la provision, la quantité de sol à traiter et les coûts à engager constituent la plus grande incertitude. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différents composants. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 4,7 %, et un taux d'inflation de 2 %. Les travaux de réhabilitation devraient être effectués progressivement au cours des 5 prochaines années.

Concurrence de nos fournisseurs
La Société fait face à la concurrence de certains de ses fournisseurs dans certains marchés. À l'occasion, nos fournisseurs peuvent décider de vendre directement à nos clients, devenant ainsi nos concurrents. Ceci peut nuire à la compétitivité de la Société et pourrait donc avoir un impact sur ses ventes.

Risque lié aux employés clés
La Société dépend des services continus de certains cadres supérieurs. Bien que la Société croit pouvoir remplacer ces employés dans un délai raisonnable si la situation l'exigeait, la perte de ces employés clés pourrait avoir un impact significatif sur la Société.

Dépendance relative aux clients importants
La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont habituellement attribués annuellement et peuvent être révoqués. Un seul client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2016 (identique à l'année dernière). Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois du client important:

	L'exercice terminé le			
	30 novembre 2016		30 novembre 2015	
	$	**%**	$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10% du total des ventes de la Société	**90 241**	**16,0**	76 550	14,2

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

Dépendance relative aux conditions économiques du marché
La demande des produits de la Société dépend énormément des marchés de la rénovation domiciliaire et des nouvelles constructions commerciales et domiciliaires. Le niveau d'activités dans les marchés de la rénovation et des nouvelles constructions domiciliaires dépend de plusieurs facteurs, y compris la demande générale en matière de résidence, les taux d'intérêt, la disponibilité du financement, la capacité à payer les résidences, les niveaux de chômage, les tendances démographiques changeantes, la croissance du produit national brut, la confiance des consommateurs et d'autres conditions économiques en général. Comme de tels marchés sont sensibles aux variations cycliques de l'économie, les ralentissements économiques futurs ou l'absence de croissance économique peuvent avoir un impact négatif sur l'entreprise.

Approvisionnement
La Société est exposée au risque d'approvisionnement principalement en relation avec les importations provenant de l'Asie. La direction ne prévoit pas encourir de pertes importantes relativement à son approvisionnement, du fait qu'elle a développé des liens solides et durables auprès de nombreux fournisseurs-clés.

Risque en matière d'acquisition

Un élément essentiel de la stratégie de croissance de la Société est de réaliser des acquisitions ou d'autres regroupements d'entreprises. Les acquisitions et les regroupements d'entreprises comprennent des risques inhérents, y compris le fait d'assumer le coût des transactions, le risque de ne pas conclure la transaction, les responsabilités non divulguées, les problèmes imprévus, les risques reliés aux clientèles et fournisseurs, l'assimilation et la gestion réussie de la croissance. Bien que la Société procède aux vérifications préalables appropriées et qu'elle prenne des mesures pour assurer une assimilation réussie, des facteurs indépendants de sa volonté pourraient influer sur les résultats des acquisitions. La Société pourrait ne pas être en mesure de trouver des cibles d'acquisition appropriées, d'acquérir celles qu'elle trouve, d'obtenir les permis nécessaires ou d'intégrer les entreprises acquises de façon efficace ou rentable, et elle pourrait faire face à d'autres obstacles à sa stratégie d'acquisition. Une concurrence accrue peut réduire le nombre de cibles d'acquisition disponibles pour la Société et entraîner des conditions défavorables quant à toute acquisition potentielle, y compris des prix d'achat élevés. Si les cibles d'acquisition ne sont pas disponibles ou qu'ils sont trop coûteux, la Société pourrait devoir modifier sa stratégie de croissance.

Le plan d'intégration de la Société pour ses acquisitions prévoit souvent certaines réductions de coûts. Des facteurs imprévus peuvent compenser les réductions de coûts prévues ou d'autres éléments de son plan d'intégration, en tout ou en partie, et en conséquence, il est possible que la Société ne réalise pas les réductions de coûts ou ne tire pas les autres avantages des acquisitions conclues récemment ou à l'avenir. De plus, toute difficulté à laquelle la Société fait face dans le processus d'intégration pourrait nuire à son exploitation et réduire ses marges d'exploitation. Même si la Société réussit à faire des acquisitions en vertu de modalités avantageuses et à les intégrer avec succès dans ses exploitations et dans son organisation, il se peut que certaines acquisitions ne s'harmonisent pas à sa stratégie dans un marché donné en raison de facteurs indépendants de son contrôle, comme les conditions du marché ou la base de clientèle. En conséquence, les marges d'exploitation pourraient être inférieures à ce que la Société a envisagé à l'origine au moment de ces acquisitions. La Société pourrait alors modifier sa stratégie en ce qui a trait à ce marché ou à ces entreprises et décider de vendre des exploitations à perte ou les conserver et comptabiliser une moins-value d'achalandage ou d'actif incorporel.

La Société ne peut non plus être certaine qu'elle disposera de suffisamment de capital ou qu'elle sera en mesure d'émettre des titres de capitaux propres ou des types de créance ou autres méthodes de financement selon des modalités raisonnables, le cas échéant, pour effectuer l'achat des entreprises qu'elle veut acquérir. Les acquisitions de la Société comporteront aussi un risque éventuel d'erreurs quant à l'évaluation appropriée des passifs préexistants des entreprises acquises, y compris les passifs ou responsabilités en matière d'environnement. De plus, au fur et à mesure que la Société prend de l'expansion dans des marchés particuliers, les lois sur la concurrence au Canada ou ailleurs peuvent entraver sa capacité à poursuivre son expansion par le truchement des acquisitions ou lui imposer des conditions sur les acquisitions futures, limitant ainsi les avantages que la Société pourrait en tirer. Si la Société ne réussit pas à mettre en œuvre sa stratégie d'acquisition pour les raisons susmentionnées ou autres, il pourrait en résulter une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. La Société a recours aux instruments financiers en vue de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change et ne détient ni n'émet aucun instrument financier à des fins spéculatives.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadiennes. La Société a convenu d'une entente de financement avec le Ministère de l'Innovation, de l'Entreprise et du Développement Rural de la province de Terre-Neuve pour la construction de l'usine de traitement à Deer Lake, TN. L'entente de financement consiste à un remboursement des coûts admissibles jusqu'à une somme maximale de 250 000 $. Les fonds octroyés ont été enregistrés comme un prêt sans intérêt de 150 000 $, remboursable au cours des trois prochaines années débutant en février 2014 et d'un prêt-subvention de 100 000 $ (« don »). Le don a été comptabilisé dans les actifs immobilisés et le prêt dans la dette à long terme, ainsi que sa valeur comptable s'approchant de sa juste valeur. Advenant une baisse prononcée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société pourrait avoir recours à ces facilités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2016 s'établissent comme suit :
(en milliers de dollars)

Passifs financiers				
	Valeur comptable	**Flux de trésorerie contractuels**	**De 0 à 6 mois**	**De 6 à 36 mois**
Dette bancaire	94 113	94 113	94 113	-
Fournisseurs et autres créditeurs	30 721	30 721	30 721	-
Dette à long terme	262	262	74	188
Total des passifs financiers	**125 096**	**125 096**	**124 908**	**188**

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2015 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 6 mois	De 6 à 36 mois
Dette bancaire	46 781	46 781	46 781	-
Fournisseurs et autres créditeurs	29 762	29 762	29 762	-
Dette à long terme	113	113	52	61
Total des passifs financiers	76 656	76 656	76 595	61

Risque de taux d'intérêt
La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 94,1 millions $ accroitrait annuellement les dépenses d'intérêt de 1,0 million $.

Risque de change
La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir certains créditeurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Certains risques d'évaluation existent en fonction de la vigueur du dollar canadien par rapport au dollar US, à l'euro et à la livre sterling. La Société, grâce à la diversification de sa clientèle et de son offre de produits ainsi qu'à l'expansion de ses marchés, réduit les risques associés à certains secteurs d'activité. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2016, la Société n'a pas utilisé de contrats de change. Par conséquent, il n'y avait aucun contrat de change en cours au 30 novembre 2016. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société. Au 30 novembre 2016, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis
(en millier de dollars)

	Dollars US	**Livres sterling**	**Euros**
Trésorerie	549	334	8
Clients et autres débiteurs	9 768	587	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 242)	(68)	(178)
Exposition nette	**7 075**	**853**	**(170)**
Taux de change du $CA au 30 novembre 2016	1,3429	1,6798	1,4231
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du $CA	**347**	**52**	**(9)**

Risque de crédit
La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit dans le cas des clients étrangers afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables dans les pays étrangers. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. Les comptes clients de plus de 60 jours dépassant leurs termes de paiement représentent 7,1 % (4,0% le 30 novembre 2015) du total des clients et autres débiteurs au 30 novembre 2016.

En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société croit qu'à l'exception de ce qui précède, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les clients et autres débiteurs échus ou non échus. La Société ne possède de contrat à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution attribués annuellement peuvent être révoqués.

Les changements dans les provisions pour mauvaises créances s'établissent comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Solde au début de l'exercice	**426**	261
Provisions	**1 575**	317
Radiation de créances douteuses	**(185)**	(152)
Solde à la fin de l'exercice	**1 816**	426

Un seul client contribue pour plus de 10 % aux ventes totales de la Société. Pour l'exercice 2016, le total des ventes pour ce client, représentant principalement divers produits de bois, s'élevait environ à 90,2 millions $ ou 16,0 % comparativement à 76,6 millions $ ou 14,2 % pour les douze mois terminés le 30 novembre 2015. La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, l'exploitation et sur la santé financière de la Société.

Juste valeur
La juste valeur des éléments d'actif et de passif correspond approximativement aux montants auxquels ces éléments pourraient être échangés dans le cadre d'une opération entre parties compétentes agissant en pleine connaissance de cause. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des

comptes de trésoreries et équivalents de trésoreries, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs, et dette à long terme se rapproche de leur juste valeur.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le terme « partie liée » englobe ici les principaux membres de la direction et autres parties liées décrits ci-dessous. À moins d'indication contraire, aucune opération entre parties liées n'est régie par des caractéristiques, modalités et garanties particulières. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les opérations entre la société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes qui sont des parties liées ont été éliminées dans la consolidation. Ces opérations et les soldes n'apparaissent pas dans le présent document. Le détail de ces opérations effectuées dans le cadre normal des affaires entre la Société et des parties liées est présenté ci-dessous.

Opérations commerciales
Au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2016, les entités de la Société n'ont conclu aucune opération commerciale avec des parties liées non membres de la Société.

Autres opérations avec des parties liées

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Coentreprise – Lebel-Goodfellow Treating Inc.		
Ventes de produits	**3 782**	-
Achat de produits	**83 921**	-
Revenu de baux	**415**	-
Charges diverses	**734**	-
Société contrôlée par un administrateur - Jarislowsky Fraser Ltd.		
- Frais de gestion	**183**	137

Ces transactions sont dans le cours normal des affaires et mesurées au montant de la contrepartie établie et convenue dans les contrats conclus par les parties liées. La Société a un compte fournisseur créditeur pour Lebel-Goodfellow Treating Inc. de 3,5 millions $ au 30 novembre 2016 (aucun montant en 2015).

Prêts à des parties liées
Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction
Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours de l'exercice terminé les :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
(en milliers de dollars)	**$**	$
Salaires et autres avantages à court terme	**2 278**	2 311
Avantages postérieurs à l'emploi	**350**	212
	2 628	2 523

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'a la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provisions pour créances douteuses et retours sur ventes
La direction examine ses clients et autres débiteurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et estime les soldes jugés irrécouvrables. Aux fins de cet examen, la direction doit poser des hypothèses et prendre en considération certains facteurs, comme les tendances historiques en matière de recouvrement et les comptes en souffrance, pour chaque client. Si les recouvrements futurs diffèrent des provisions estimées, le résultat futur sera touché.

La Société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la Société a posé certaines hypothèses en se fondant sur le nombre de retours de marchandises prévu dans l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies
Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les tables de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks
L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, nécessite un certain degré de jugement. Les quantités, l'âge et l'état des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales
Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévues conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Consulter la note 14 pour plus de détails.

v. Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables:
L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des dépenses de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des évènements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. De par leur nature, ces estimations sont volatiles et sont suivies en permanence par la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers est présentée ci-après :

i. *Hypothèse de la continuité de l'exploitation*
Les états financiers consolidés ont été établis sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui présume que la Société continuera son exploitation dans un avenir prévisible et sera en mesure dans le cours normal des affaires de réaliser la valeur de ses actifs et d'acquitter ses passifs et engagements.

La Société fait face à de nombreux risques et incertitudes liés à ses produits et services, à la concurrence des vendeurs, à sa dépendance relative aux conditions économiques et sur des clients importants, à la chaîne d'approvisionnement, à ses systèmes informatiques, aux risques environnementaux, de crédit, de taux d'intérêt, de valeur des devises ainsi qu'au respect des exigences financières de ses exploitations. L'atteinte de résultats d'exploitation rentables dépend d'évènements futurs, y compris, la réussite de la mise en œuvre du plan d'exploitation de la Société et de son obtention d'un financement adéquat.

La Société a subi une perte nette de 12,1 millions $ et son fonds de roulement d'exploitation est négatif (excluant les éléments sans effet sur le fonds de roulement) de 10,8 millions $ pour l'exercice 2016 en comparaison à un revenu net de 8,6 millions $ et un fonds de roulement d'exploitation positif (excluant les éléments sans effet sur le fonds de roulement) de 16,1 millions $ pour l'exercice 2015. En raison de l'effet de la performance financière de la Société pour l'exercice 2016 et du niveau des stocks et des besoins en capital, il est possible que les fonds ou l'encaisse, générés par l'exploitation et les fonds disponibles en vertu des ententes de crédit soient insuffisants pour financer son exploitation dans le futur. Au 30 novembre 2016, la Société était en défaut en vertu des engagements financiers de son entente de crédit et d'emprunt selon les modalités, car elle a excédé la limite d'emprunt en vertu de son entente. Après la fin de l'exercice de la Société, la direction a obtenu de ses prêteurs des renonciations à ces défauts et a modifié les modalités des ententes de crédit. En vertu des ententes de crédit modifiées, le montant maximal disponible a été réduit, passant de 125 millions $ à 100 millions $, sauf pour les mois de février à août 2017. De plus, la Société doit respecter un ratio d'endettement mensuel trimestriel maximal et atteindre un BAIIA trimestriel budgété minimal approuvé par les prêteurs.

En évaluant la capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation, celle-ci doit déterminer si elle dispose de la capacité à financer l'exploitation, à respecter ses besoins de fonds de roulement et les engagements énoncés dans son entente de crédit modifiée. Cette évaluation exige d'estimer et de projeter le fonds de roulement pour au moins les douze prochains mois afin de déterminer si la Société dispose de suffisamment de ressources pour atteindre ces objectifs. La Société croit qu'elle sera en mesure de financer adéquatement ses exploitations et de respecter ses exigences de fonds de roulement au moins pour les douze prochains mois. Ce jugement, toutefois, pourrait être affecté par les conditions économiques futures, des facteurs financiers et concurrentiels et par d'autres éléments à venir indépendants de la volonté de la Société. Les estimations importantes ayant la plus grande incidence sur l'analyse et la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers au cours de l'exercice 2017 comprennent les estimations des ventes, des marges brutes et des dépenses, des niveaux de stocks et des comptes clients qui constituent le fondement d'emprunt et de la disponibilité des fonds en vertu de ses engagements de crédit, du moment d'acquisitions des stocks, des modalités et des paiements des fournisseurs et clients, des hypothèses relatifs au taux d'intérêt et taux de change des devises.

Si l'un des facteurs ou évènements décrits précédemment produit des écarts importants par rapport aux hypothèses adoptées pour préparer l'analyse de continuité d'exploitation, ceci pourrait avoir une incidence importante sur la capacité de la Société à respecter son fonds de roulement projeté et pourrait faire en sorte que les prêteurs de la Société lui imposent des restrictions supplémentaires sur sa capacité

d'emprunt en vertu de son entente de crédit ou qu'ils aient le droit d'exiger le paiement du solde d'emprunt et d'affecter ainsi la capacité de la Société à faire face aux exigences financières de fonds de roulement et d'exploitation, et des incertitudes importantes pourraient survenir relativement à la capacité de la Société à continuer l'exploitation, à réaliser la valeur au livre de ses actifs et à repayer ses obligations actuelles et futures, à leur échéance, sans obtenir des fonds supplémentaires qui pourraient ne pas être disponibles.

Si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée pour ces états financiers, des régularisations sur les valeurs au livre des actifs et passifs, les dépenses rapportées et les états des classifications de position financière seraient nécessaires. Ces régularisations pourraient être importantes et survenir dans un proche avenir.

ii. Intérêt dans la valeur consolidée d'une entité détenue

La direction révise les états financiers de la co-entreprise à la fin de chaque période de rapport et elle estime la valeur de sa part d'intérêt. Des hypothèses doivent être émises dans le cadre de cette révision et il convient de tenir compte de certains facteurs comme les prix moyens historiques et les coûts de production. Dans l'éventualité où les prix et coûts futurs diffèrent des projections estimées, les revenus futurs s'en ressentiront.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice financiers terminé le 30 novembre 2016.

NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité. La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture. La société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 novembre 2016, 8 506 554 actions ordinaires étaient en circulation (8 506 554 l'an dernier). La Société a autorisé l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur au pair. Au 27 février 2017, 8 506 554 actions ordinaires étaient en circulation.

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Modification de l'entente de crédit
Après la performance du 4e trimestre, l'engagement restrictif de la Société relié au ratio de couverture n'a pas été respecté en date du 30 novembre 2016 et le solde de la dette bancaire était plus élevé que sa limite d'emprunt au 31 décembre 2016. Au 30 novembre 2016, la Société ne s'est pas conformée à toutes les modalités de l'entente de crédit et était en conséquence en défaut en vertu des modalités de l'entente. Selon les projections financières de la Société déposées auprès de ses prêteurs, l'engagement restrictif relié au ratio de couverture ne sera respecté à aucune des dates d'évaluation au cours de l'exercice se terminant le 30 novembre 2017. Ainsi, à la fin de l'exercice, la direction a modifié les modalités de l'entente de crédit pour exclure l'engagement restrictif relatif au ratio de couverture pour l'exercice financier 2017. Tous les autres engagements énoncés dans l'entente de crédit étaient respectés au 30 novembre 2016 et pour toutes les dates d'évaluation de l'exercice 2016. Dans le cadre des modifications, la Société a établi de nouveaux engagements financiers en vertu desquels elle devra présenter un BAIIA trimestriel minimum en fonction de la projection soumise aux prêteurs. La Société a obtenu une renonciation aux droits résultant de ses déficiences mentionnées précédemment jusqu'au 1er décembre 2017.

Annonce d'un nouveau président et chef de la direction le 17 janvier 2017
La Société a annoncé le 17 janvier 2017 que M. Patrick Goodfellow, antérieurement vice-président, Hardwood, a été promu au poste de président et chef de la direction de la Société. M. Denis Fraser a démissionné de ce même poste à compter de la même date.

PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2017, notre priorité immédiate est de rétablir la rentabilité, de réduire les besoins de fonds de roulement et d'achever la mise en œuvre des mesures requises afin d'assurer l'intégrité continue de nos coûts et rapports sur les stocks qui ont été identifiés comme des faiblesses importantes. Alors que nous sommes en voie de réorganiser notre structure de coûts, nous continuerons à moderniser nos outils pour améliorer notre offre de services à la clientèle. Des mesures ont été prises pour rétablir les marges et la rentabilité au début de l'exercice financier 2017 et la définition de la marge brute a fait l'objet d'une révision dans l'ensemble des listes de prix. Globalement, nous demeurons prudents sur les perspectives de l'exercice 2017. Le bilan de la Société demeure solide et la direction travaillera de manière diligente pour rétablir la rentabilité, restaurer les ratios financiers et réduire les niveaux de stocks. L'état actuel de la mise en œuvre du système ERP et de l'établissement des coûts des stocks s'est stabilisé et notre principal axe est maintenant de rétablir la rentabilité et de ramener les stocks à des niveaux normaux. Les listes de prix ont été révisées au début de l'exercice 2017. L'intégrité des rapports internes a été confirmée avec le travail des auditeurs et les recommandations de contrôles préventifs et de suivi sont mises en œuvre. Les corrections dans notre système de coût moyen ont été mises en œuvre et mises à jour à la mi-novembre. Notre concentration sur les stocks et notre engagement au cours du 1er trimestre de l'exercice 2017 sera de réduire et de liquider nos stocks excédentaires.

Globalement, les conditions du marché canadien demeurent relativement équilibrées et stables. La SCHL prévoit des mises en chantier de 174 500 à 184 300 unités en 2017, une légère baisse par rapport aux niveaux de 2016 avec un éventail de 185 100 unités à 192 900 (Source : SCHL T4-2016). Les projections des ventes MLS® prévoient une baisse en 2017, se situant de 489 500 unités à 509 700 en comparaison à 517 000 à 533 400 unités pour 2016. Les prix de revente projetés indiquent des niveaux plus élevés que le prix moyen de 495 000 $ pour 2016, mais représentent un ralentissement important en 2017 et en 2018, alors que la surévaluation existant dans la plupart des marchés d'habitation importants est corrigée de façon ordonnée.

Aux États-Unis, il est prévu que le marché de l'habitation restera solide en 2017. Malgré la probabilité des augmentations du taux d'intérêt en 2017, les taux hypothécaires devraient demeurer à des niveaux historiquement bas, soutenant une appréciation des prix et une croissance des ventes. Le prix des maisons devrait continuer d'augmenter à un rythme modéré. Il est prévu que le total des mises en chantier augmentera d'environ 5 % en 2017. La construction résidentielle devrait s'accélérer cette année, en raison de l'amélioration du marché du travail, d'une plus grande formation des ménages et de la demande latente. L'effet positif du taux de change sur les exportations aux É.-U. devrait produire des résultats positifs. À court terme, l'incertitude reliée au fait que l'accord sur le bois d'œuvre résineux ne soit pas résolu demeure, car il existe de nombreuses spéculations sur l'impact que cela aura sur le prix du bois d'œuvre

ATTESTATION

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir des systèmes de contrôle, des procédures et des systèmes d'information appropriés et des contrôles internes sur les rapports financiers. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, après avoir évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de divulgation et des contrôles internes des rapports financiers de la Société au 30 novembre 2016 ont conclu que ceux-ci étaient inefficaces en raison des faiblesses dénotées ci-dessous.

Une faiblesse importante existait dans la conception des contrôles internes de la Société sur les rapports financiers dans le domaine des contrôles de stocks, principalement en raison de la mise en œuvre d'un nouveau progiciel PGI le 1er décembre 2015. Pour son exercice financier débutant le 1er décembre 2015, Goodfellow a commencé à utiliser son nouveau PGI pour ses livres comptables. Dans le cadre de la préparation de ses états financiers pour le trimestre terminé le 31 août 2016, la direction a dénoté certaines anomalies reliées principalement au coût des stocks de ses produits. La direction a entrepris une révision exhaustive pour déterminer la nature du problème et les mesures pour y remédier. Cette faiblesse importante, qui

nous le réalisons maintenant, existait au cours des trimestres antérieurs, était causée principalement par l'absence de certains contrôles préventifs et de détection sur la gestion des stocks.

Cette lacune des contrôles a entraîné des inexactitudes importantes dans le rapport des états financiers intérimaires de la Société pour les périodes de trois et six mois terminés le 31 mai 2016. La Société a donc retraité ces états financiers et les a déposés à nouveau. Cette lacune des contrôles a aussi retardé le dépôt des états financiers intérimaires pour les trois et six mois terminés le 31 août 2016, pendant la période où la direction a effectué des procédures de corroboration supplémentaires afin de valider la valeur comptabilisée des stocks.

Bien qu'il soit possible que cette lacune de la conception, si elle est laissée en place, donnera lieu à une présentation erronée importante des soldes de stock de la Société actuellement ou dans le futur, la direction a conclu que les états financiers consolidés inclus dans ce rapport financier annuel rapportent correctement la position financière, les résultats d'exploitation consolidés et le fonds de roulement de la Société pour la période de douze mois terminée le 30 novembre 2016.

La direction a entrepris une révision approfondie et exhaustive des transactions traitées avec le nouveau logiciel PGI, dont l'objectif est de résoudre toute lacune de conception et de mettre en œuvre des contrôles compensatoires pour atténuer le risque d'un énoncé faux important. La Société procède à la mise en œuvre du plan visant à remédier aux faiblesses de la conception. À court terme, le nombre de décomptes des stocks a augmenté à un niveau auquel la Société peut se fier quant à la validité statistique des résultats de ces décomptes et elle a établi plusieurs procédures de révision afin de s'assurer de l'exactitude des données et informations financières. La Société fera un rapport sur ses progrès de remédiation au cours du 2e trimestre de 2017.

L'évaluation a été effectuée conformément au contrôle du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013) adopté par la Société.

Sous réserve de ce qui précède, aucun changement dans les contrôles internes de la Société n'a été apporté dans les rapports financiers au cours des trois mois terminés les 30 novembre 2016 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de ses rapports financiers. Après la fin de l'année, le 17 janvier 2017, la Société a changé de président et chef de la direction.

Delson, le 27 février 2017

Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction

Pierre Lemoine, CPA, CMA
Vice-président et chef de la direction financière

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION EN CE QUI A TRAIT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés ci-joints, préparés selon les normes IFRS, et les autres informations financières énoncées dans le rapport annuel, en accord avec les états financiers, relèvent de la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés incluent certains montants qui ont été estimés au meilleur de la connaissance et de l'avis de la direction. Selon leur opinion, ceux-ci représentent équitablement la situation financière de l'entreprise, les résultats de l'exploitation et les flux de trésorerie. Les procédures ainsi que les systèmes de contrôle internes de l'entreprise ont été conçus de manière à affirmer la fiabilité des dossiers de comptabilité et à protéger les actifs de la Société.

Le comité de vérification est responsable de la révision des états financiers consolidés et du rapport annuel et il doit en recommander l'approbation au conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité de vérification rencontre les membres de la direction et les vérificateurs externes afin de discuter des contrôles internes de processus de gestion financière, des politiques de comptabilité pertinentes, des autres items financiers et des résultats de l'examen complété par les vérificateurs externes.

Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme de vérifications externes KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés et leur rapport est joint au présent document.

Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction

Pierre Lemoine, CPA, CMA
Vice-président et chef de la direction financière

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfellow Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Goodfellow Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 novembre 2016 et au 30 novembre 2015, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Goodfellow Inc. au 30 novembre 2016 et au 30 novembre 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

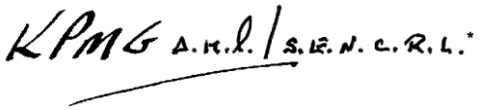

Montréal, Canada
Le 27 février 2017

* CPA auditeur, permis de comptabilité publique no. A123145

GOODFELLOW INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	L'exercice terminé le	
	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Chiffre d'affaires	**565 173**	538 975
Charges		
Coût des ventes (note 4)	**483 885**	435 960
Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)	**93 942**	88 559
Charges financières nettes (note 5)	**3 640**	2 582
	581 467	527 101
(Perte) Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	**(16 294)**	11 874
Impôt sur le résultat (note 16)	**(4 189)**	3 252
(Perte) Bénéfice net	**(12 105)**	8 622
Les éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés dans le bénéfice net		
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies (actifs), net d'une récupération des impôts de 1 070 $ (2015 – déduction de 1 099 $) (note 17)	**(2 750)**	2 969
Total aux éléments du résultat global	**(14 855)**	11 591
(Perte) Bénéfice net par action - De base et dilué (note 15)	**(1,42)**	1,01

Les notes afférentes 1 à 25 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars)

	Au 30 novembre 2016	Au 30 novembre 2015
	$	$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	**703**	965
Clients et autres débiteurs (note 6)	**64 255**	65 670
Impôts à recouvrer	**6 598**	-
Stocks (note 7)	**115 391**	97 665
Charges payées d'avance	**4 863**	4 156
Total des actifs courants	**191 810**	168 456
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	**38 693**	36 146
Actifs incorporels (note 9)	**5 428**	2 667
Actif au titre des régimes à prestations définies (note 17)	**2 234**	4 812
Investissement dans une coentreprise (note 10)	**3 403**	-
Total des actifs non courants	**49 758**	43 625
Actifs totaux	**241 568**	212 081
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 12)	**94 113**	46 781
Fournisseurs et autres créditeurs (note 13)	**30 721**	29 762
Impôt sur le résultat à payer	**-**	1 595
Provision (note 14)	**963**	1 112
Partie courante de la dette à long terme (note 12)	**136**	113
Total des passifs courants	**125 933**	79 363
Passifs non courants		
Provision (note 14)	**475**	477
Dette à long terme (note 12)	**126**	-
Impôt sur le résultat différé (note 16)	**3 296**	4 141
Obligation au titre des régimes à prestations définies (note 17)	**1 045**	-
Total des passifs non courants	**4 942**	4 618
Passifs totaux	**130 875**	83 981
Capitaux propres		
Capital social (note 15)	**9 152**	9 152
Résultats non distribués	**101 541**	118 948
	110 693	128 100
Passifs et capitaux propres totaux	**241 568**	212 081

Problèmes d'exploitation et opérations futures (note 2 b))
Engagements et passifs éventuels (note 22)

Au nom du conseil

Claude Garcia, administrateur

G. Douglas Goodfellow, administrateur

GOODFELLOW INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars)

	L'exercice terminé le	
	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Activités opérationnelles		
(Perte) Bénéfice net	**(12 105)**	8 622
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissement	**3 850**	3 026
Charge de désactualisation de la provision	**52**	53
(Diminution) Augmentation de la provision	**(202)**	84
Charge d'impôt sur le résultat	**(4 189)**	3 252
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	**-**	(26)
Charges d'intérêts	**2 392**	1 555
Excédent de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges	**(197)**	(474)
Quotepart des profits de la coentreprise (note 10)	**(403)**	-
	(10 802)	16 092
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 18)	**(16 054)**	(7 859)
Intérêts payés	**(2 482)**	(1 659)
Impôt sur le résultat payé	**(4 663)**	(2 146)
	(23 199)	(11 664)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**(34 001)**	4 428
Activités de financement		
Augmentation nette de l'emprunt bancaire	**2 000**	5 500
Augmentation des acceptations bancaires	**45 500**	-
Augmentation de la dette à long terme	**369**	51
Remboursement de la dette à long terme	**(780)**	(858)
Dividendes payés	**(2 552)**	(2 977)
	44 537	1,716
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(2 970)**	(2 101)
Augmentation des actifs incorporels	**(2 865)**	(2 216)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	**-**	96
Acquisitions d'entreprise, net de l'encaisse acquise (note 11)	**(4 795)**	-
	(10 630)	(4 221)
(Sorties) Entrées nettes de trésorerie	**(94)**	1 923
Situation de trésorerie au début de l'exercice	**(1 816)**	(3 739)
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice	**(1 910)**	(1 816)
La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	**703**	965
Découvert bancaire (note 12)	**(2 613)**	(2 781)
	(1 910)	(1 816)

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la variation des capitaux propres
Pour les exercices terminés le 30 novembre 2016 et 2015
(en milliers de dollars)

	Capital social	Résultats non distribués	Total
	$	$	$
Solde au 30 novembre 2014	9 152	110 334	119 486
Bénéfice net	-	8 622	8 622
Autres éléments du résultat global	-	2 969	2 969
Total aux éléments du résultat global	-	11 591	11 591
Transactions avec les propriétaires de la Société			
Dividendes	-	(2 977)	(2 977)
Solde au 30 novembre 2015	9 152	118 948	128 100
Perte nette	**-**	**(12 105)**	**(12 105)**
Autres éléments du résultat global	**-**	**(2 750)**	**(2 750)**
Total aux éléments du résultat global	**-**	**(14 855)**	**(14 855)**
Transactions avec les propriétaires de la Société			
Dividendes	**-**	**(2 552)**	**(2 552)**
Solde au 30 novembre 2016	**9 152**	**101 541**	**110 693**

1. État et nature des activités

Goodfellow inc. (la « Société »), constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow, à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés de la Société au et pour l'exercice 2016 et 2015 comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers annuels de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration en date du 27 février 2017.

b) Problèmes d'exploitation et opérations futures

Les états financiers consolidés ont été établis sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui présume que la Société continuera son exploitation dans un avenir prévisible et sera en mesure dans le cours normal des affaires de réaliser la valeur de ses actifs et d'acquitter ses passifs et engagements.

La Société fait face à de nombreux risques et incertitudes liés à ses produits et services, à la concurrence des vendeurs, à sa dépendance relative aux conditions économiques et sur des clients importants, à la chaîne d'approvisionnement, à ses systèmes informatiques, aux risques environnementaux, de crédit, de taux d'intérêt, de valeur des devises ainsi qu'au respect des exigences financières de ses exploitations. L'atteinte de résultats d'exploitation rentables dépend d'évènements futurs, y compris, la réussite de la mise en œuvre du plan d'exploitation de la Société et de son obtention d'un financement adéquat.

La Société a subi une perte nette de 12,1 millions $ et son fonds de roulement d'exploitation est négatif (excluant les éléments sans effet sur le fonds de roulement) de 10,8 millions $ pour l'exercice 2016 en comparaison à un revenu net de 8,6 millions $ et un fonds de roulement d'exploitation positif (excluant les éléments sans effet sur le fonds de roulement) de 16,1 millions $ pour l'exercice 2015. En raison de l'effet de la performance financière de la Société pour l'exercice 2016 et du niveau des stocks et des besoins en capital, il est possible que les fonds ou l'encaisse, générés par l'exploitation et les fonds disponibles en vertu des ententes de crédit soient insuffisants pour financer son exploitation dans le futur. Au 30 novembre 2016, la Société était en défaut en vertu des engagements financiers de son entente de crédit et d'emprunt selon les modalités, car elle a excédé la limite d'emprunt en vertu de son entente. Après la fin de l'exercice de la Société, la direction a obtenu de ses prêteurs des renonciations à ces défauts et a modifié les modalités des ententes de crédit. En vertu des ententes de crédit modifiées, le montant maximal disponible a été réduit, passant de 125 millions $ à 100 millions $, sauf pour les mois de février à août 2017. De plus, la Société doit respecter un ratio d'endettement mensuel trimestriel maximal, un ratio de couverture de la dette minimum à partir de décembre 2017 et atteindre un BAIIA trimestriel budgété minimal approuvé par les prêteurs. (voir notes 12 et 24)

En évaluant la capacité de la Société à assurer la continuité de son exploitation, celle-ci doit déterminer si elle dispose de la capacité à financer l'exploitation, à respecter ses besoins de fonds de roulement et les engagements énoncés dans son entente de crédit modifiée. Cette évaluation exige d'estimer et de projeter le fonds de roulement pour au moins les douze prochains mois afin de déterminer si la Société dispose de suffisamment de ressources pour atteindre ces objectifs. La Société croit qu'elle sera en mesure de financer adéquatement ses exploitations et de respecter ses exigences de fonds de roulement au moins pour les douze prochains mois. Ce jugement, toutefois, pourrait être affecté par les conditions économiques futures, des facteurs financiers et concurrentiels et par d'autres éléments à venir indépendants de la volonté de la Société. Les estimations importantes ayant la plus grande incidence sur l'analyse et la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers au cours de l'exercice 2017 comprennent les estimations des ventes, des marges brutes et des dépenses, des niveaux de stocks et des comptes clients qui constituent le fondement d'emprunt et de la disponibilité des fonds en vertu de ses engagements de crédit, du moment d'acquisitions des stocks, des modalités et des paiements des fournisseurs et clients, des hypothèses relatifs au taux d'intérêt et taux de change des devises.

Si l'un des facteurs ou évènements décrits précédemment produit des écarts importants par rapport aux hypothèses adoptées pour préparer l'analyse de continuité d'exploitation, ceci pourrait avoir une incidence importante sur la capacité de la Société à respecter son fonds de roulement projeté et pourrait faire en sorte que les prêteurs de la Société lui imposent des restrictions supplémentaires sur sa capacité d'emprunt en vertu de son entente de crédit ou qu'ils aient le droit d'exiger le paiement du solde d'emprunt et d'affecter ainsi la capacité de la Société à faire face aux exigences financières de fonds de roulement et d'exploitation, et des incertitudes importantes pourraient survenir relativement à la capacité de la Société à continuer l'exploitation, à réaliser la valeur au livre de ses actifs et à repayer ses obligations actuelles et futures, à leur échéance, sans obtenir des fonds supplémentaires qui pourraient ne pas être disponibles.

Si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée pour ces états financiers, des régularisations sur les valeurs au livre des actifs et passifs, les dépenses rapportées et les états des classifications de position financière seraient nécessaires. Ces régularisations pourraient être importantes et survenir dans un proche avenir.

2. Base d'établissement (*suite)*

c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs. Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées. Les régimes de retraite sont comptabilisés au net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actuelle de l'obligation.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

e) Utilisation d'estimations et recours au jugement

Sources principales d'estimation d'incertitudes:

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provisions pour créances douteuses et retours sur ventes

La direction examine ses clients et autres débiteurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et estime les soldes jugés irrécouvrables. Aux fins de cet examen, la direction doit poser des hypothèses et prendre en considération certains facteurs, comme les tendances historiques en matière de recouvrement et les comptes en souffrance, pour chaque client. Si les recouvrements futurs diffèrent des provisions estimées, le résultat futur sera touché.

La Société prévoit que la marchandise déjà vendue puisse être retournée par les clients. À cette fin, la Société a posé certaines hypothèses en se fondant sur le nombre de retours de marchandises prévu dans l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les tables de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, y compris le coût standard, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, les coûts moyens et les coûts standards des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévues conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Consulter la note 14 pour plus de détails.

Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables

i. Hypothèse de la continuité de l'exploitation

Le fait de déterminer s'il existe des incertitudes considérables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à continuer son exploitation exige que la direction fasse preuve de jugement, tout particulièrement au sujet de l'avenir de ses opérations et des projections du fonds de roulement. Consulter la note 2 b) pour de plus amples détails.

À part l'évaluation de la continuité de l'exploitation susmentionnée, la Société n'a pas établi d'autre jugement essentiel porté par la direction dans le cadre de l'application des politiques comptables pouvant avoir un effet important sur les montants présentés dans les états financiers consolidés.

2. Base d'établissement (*suite)*

ii. Intérêt dans la valeur consolidée d'une entité détenue

La direction révise les états financiers de la co-entreprise à la fin de chaque période de rapport et elle estime la valeur de sa part d'intérêt. Des hypothèses doivent être émises dans le cadre de cette révision et il convient de tenir compte de certains facteurs comme les prix moyens historiques et les coûts de production. Dans l'éventualité où les prix et coûts futurs diffèrent des projections estimées, les revenus futurs s'en ressentiront.

3. Principales méthodes comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes des filiales, toutes entièrement détenues, qu'elle contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité de manière à tirer des avantages de ses activités. L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intersociétés sont éliminés à la consolidation.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des placements très liquides dont la durée initiale est de trois mois ou moins.

c) Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est comptabilisé dans les charges lorsque la marchandise est vendue. Les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont reprises en cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks connexes.

d) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions gouvernementales reçues relativement à des immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue et les coûts d'emprunt.

Lorsqu'un des éléments d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel est formé de composantes ayant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes amorties séparément.

Un profit ou une perte à la sortie ou à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel, soit la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé dans le bénéfice net au titre des frais de vente et des charges administratives et générales.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

Bâtiments	4% à 20%
Améliorations des cours	8% à 10%
Mobilier et équipement	4% à 20%
Équipement	4% à 20%
Matériel informatique	20%
Matériel roulant	30%

Les durées d'utilité estimées, les modes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque fin d'exercice, l'incidence de toute modification étant comptabilisée de manière prospective.

e) Logiciels

Les coûts liés à la maintenance des logiciels sont comptabilisés comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de développement directement attribuables à la conception et aux tests de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Société sont comptabilisés comme actif incorporel lorsque les critères suivants sont respectés :

- il est techniquement possible de réaliser la mise en œuvre du logiciel de façon à ce qu'il soit prêt pour l'utilisation;
- la direction entend mettre en œuvre le logiciel et l'utiliser;
- la capacité d'utiliser le logiciel existe;
- il est possible de démontrer comment le logiciel générera des avantages économiques dans l'avenir;
- les ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et pour utiliser le logiciel sont disponibles; et
- les dépenses attribuables au développement du logiciel en cours de développement peuvent être évaluées de manière fiable.

3. Principales méthodes comptables (*suite)*

Les coûts directement attribuables au logiciel qui sont capitalisés comprennent la rémunération des employés développant le logiciel et une portion appropriée des frais généraux pertinents.

Toute autre dépense de développement ne respectant pas ces critères est comptabilisée à titre de dépense lorsqu'elle est engagée. Les coûts de développement comptabilisés antérieurement comme dépenses au cours d'une période ne sont pas reclassés comme actif dans une autre période.

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %. Notre nouveau système ERP est amorti linéairement sur une période de 10 ans.

f) Contrats de location

La Société comptabilise un actif loué comme un contrat de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif lui sont transférés. L'actif est initialement comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante est inscrite à l'état consolidé de la situation financière en tant que passif financier au titre de la dette à long terme. Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue sur la même base que les actifs appartenant à la Société ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont des contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

g) Dépréciation

i) Actifs non financiers

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Lorsqu'une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin d'établir le montant de toute perte de valeur. Si la valeur recouvrable d'un actif individuel ne peut être estimée, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dont fait partie l'actif. Lorsqu'une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée, les actifs de support sont aussi affectés aux UGT; autrement, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à leur valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice (la perte).

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est portée au montant de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement pour l'actif ou l'UGT. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice (la perte).

ii) Actifs financiers

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont passés en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti (prêts et créances) correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des prêts et créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le résultat global (la perte).

h) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en devises fonctionnelles au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le coût des ventes dans le calcul du résultat global.

3. Principales méthodes comptables (*suite)*

i) Comptabilisation des produits

Les produits tirés des activités liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre, des services rendus, des stocks en consignation et des expéditions directes sont comptabilisés déduction faite des remises et des notes de crédit, à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

i. La convention comptable pour la prestation de nos services suit la même convention que celle énoncé à la note 3 des états financiers.
ii. Aucun service n'est facturé séparément. La constatation des produits (et services inclus) sont considérés lorsque tous les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur.
iii. La valeur des travaux en cours reliés aux services offerts sont nulles.

Les ventes sont comptabilisées déduction faite des rabais pour quantités et des retours sur ventes estimés, qui se fondent sur l'expérience passée, les tendances actuelles et d'autres facteurs connus.

j) Avantages postérieurs à l'emploi

a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies comprennent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes 408 Simple IRA (pour les salariés américains) ainsi que les régimes réglementés par les gouvernements fédéraux et Québec. La Société comptabilise les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle les salariés ont rendu les services qui leur donnent droit aux cotisations. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des montants supplémentaires autres que ceux qui sont prévus aux termes des régimes.

b) Régimes à prestations définies

La Société comptabilise ses obligations au titre de ces régimes d'avantages sociaux aux employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif du régime, lorsque les services sont rendus.

La Société a établi divers régimes à prestations déterminées et a adopté les conventions suivantes :

i. Le coût des prestations acquises par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations qui est basée sur la meilleure estimation de la direction sur la progression de salaire, sur l'âge de retraite des employés, sur le taux d'actualisation et sur les tables de mortalité. Les évaluations actuarielles sont réalisées par des actuaires indépendants à chaque date de fin d'année financière.
ii. Aux fins du calcul des coûts du régime, les actifs sont comptabilisés à la juste valeur et l'intérêt sur le coût des services rendus est pris en compte dans le coût d'intérêt.
iii. Les gains et pertes actuariels sont reconnus dans les autres éléments du résultat global à chaque période de divulgation. Les coûts pour service passé découlant des modifications au régime sont comptabilisés immédiatement dans le résultat net dans la mesure où les prestations sont déjà acquises; sinon, ils sont amortis linéairement sur la durée moyenne restante jusqu'à ce que les prestations soient acquises.
iv. Les régimes à prestations déterminées sont soumis à des exigences de financement minimales, ce qui pourrait générer, dans certains cas, un passif additionnel selon la norme d'IFRIC 14. Toute variation dans les passifs serait alors comptabilisée immédiatement dans le résultat net.

k) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. Dans un tel cas, l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au traitement comptable de l'élément auquel ils se rapportent.

La charge d'impôt sur le résultat de la Société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs. Les estimations de la Société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion d'audits fiscaux ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des audits fiscaux gouvernementaux et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière et les bases fiscales correspondantes utilisées aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les différences temporelles se résorberont ou seront réglées. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification

3. Principales méthodes comptables (*suite)*

entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période considérée ou d'une période passée.

La Société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs non courants, sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

l) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée, le cas échéant, servent à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

m) Régime d'options sur actions à l'intention du personnel

La valeur marchande à la date d'attribution des compensations payées en actions accordées aux employés est consignée comme une dépense d'emploi, avec une augmentation correspondante dans l'avoir des actionnaires, pendant la période où l'employé a acquis le droit inconditionnel aux attributions. Le montant consigné comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions de service et les conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché sont remplies. De cette façon, le montant finalement comptabilisé dans les dépenses dépend du nombre d'attributions respectant réellement les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché à la date d'acquisition des droits. En ce qui concerne les attributions de compensations payées en actions, sans condition d'acquisition des droits, la valeur marchande à la date d'attribution de la compensation payée en actions est évaluée pour refléter ces conditions. Il existe une régularisation pour toute différence entre les résultats escomptés et les résultats réels.

n) Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une des cinq catégories suivantes, à savoir : les actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente ou les autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent à l'état de la situation financière et sont évalués à la juste valeur, exception faite des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la dépréciation, et ajustés pour tenir compte des coûts de transaction. L'évaluation et la comptabilisation ultérieures des variations de la juste valeur des instruments financiers dépendent du classement initial de ceux-ci. Les instruments financiers classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont évalués à la juste valeur et tous les profits et les pertes sont inclus dans le bénéfice net dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulée dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice net.

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur le sont à l'aide de la hiérarchie de la juste valeur afin d'établir un ordre de priorité des données utilisées pour évaluer la juste valeur. Le niveau 1 de cette hiérarchie concerne les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2 a trait aux données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement et le niveau 3 se rapporte aux données non observables pour lesquelles aucune ou presque aucune donnée de marché n'existe; à cet effet, l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que la Société a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La Société a établi le classement suivant :

3. Principales méthodes comptables (*suite)*

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les clients et autres débiteurs sont classés dans les prêts et créances.
- Les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, découvert bancaire ainsi que les fournisseurs et autres créditeurs sont classés dans les autres passifs financiers.

o) Dette ne portant pas intérêt

La dette ne portant pas intérêt est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'un emprunt ne portant pas intérêt est obtenu, dans la mesure où il représente une subvention liée à un actif, la différence entre la juste valeur de l'emprunt et la contre- partie reçue est comptabilisée en soustrayant la subvention de la valeur comptable de l'actif correspondant; autrement, la différence est comptabilisée dans le bénéfice ou la perte.

p) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, à savoir des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs se trouvent dans l'état nécessaire pour être exploités de la manière prévue par la direction. Lorsque la Société n'a pas de coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés, elle a recours à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt. Les coûts d'emprunt ainsi ajoutés aux actifs qualifiés ne peuvent excéder les coûts d'emprunt engagés pendant la période correspondante.

Les produits tirés du placement temporaire de certains emprunts spécifiques en attendant qu'ils soient affectés à des actifs qualifiés sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

q) Provisions

Des provisions sont comptabilisées si, du fait d'événements passés, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant inscrit à titre de provision représente la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes associés à cette obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

i) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est calculée et comptabilisée lorsque la Société conclut un contrat pour lequel les coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

ii) Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévues conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses futures de remise en état est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. Le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses de remise en état futures estimées actualisées selon un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière, tandis que la révision des estimations des dépenses environnementales futures et des taux d'actualisation est inscrite dans les frais de vente et les charges administratives et générales à l'état consolidé du résultat global.

r) Subventions publiques

Les subventions publiques liées à des actifs amortissables, notamment les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées dans le bénéfice net, en tant que déduction de la charge d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable. Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le bénéfice net en tant que déduction de la charge connexe.

s) Présentation des dividendes et des intérêts payés dans les tableaux des flux de trésorerie

Les IFRS permettent la présentation des dividendes et des intérêts payés dans les activités opérationnelles ou les activités de financement, selon ce que l'entité juge pertinent. La Société a choisi de classer les dividendes payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

t) Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions et d'autres charges financières. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

u) Regroupement d'entreprises

La Société comptabilise le regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition lors du changement de contrôle en faveur de la Société. La contrepartie transférée lors de l'acquisition est évaluée à sa juste valeur, tout comme les actifs nets acquis identifiables. Le

3. Principales méthodes comptables (*suite)*

goodwill qui en résulte est soumis à un test de dépréciation annuel. Le profit sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement enregistré dans le bénéfice net. Les frais de transaction sont enregistrés à la dépense au moment où ils sont engagés, sauf s'ils sont liés à l'émission d'actions ou de titres de créances.

v) Investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

Les investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence comprennent des participations dans une coentreprise. Une coentreprise est un accord selon lequel la Société partage le contrôle, et en vertu duquel la Société a des droits sur l'actif net de l'accord plutôt que des droits sur ses actifs et des obligations sur ses passifs. Les intérêts dans la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont d'abord comptabilisés aux coûts, qui comprennent les frais de transaction. À la suite de la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés de la Société comprennent la part de profits et de pertes et les autres éléments du résultat étendu des coentreprises enregistrées selon la méthode de mise en équivalence, jusqu'au jour où l'influence notable ou le contrôle partagé prend fin.

w) Normes IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur

i) IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, C*ontrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients,* et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

ii) IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture. La société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

iii) IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019. La société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et n'a pas l'intention de l'adopter plus tôt.

4. Informations supplémentaires sur le résultat global

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Charge au titre des avantages du personnel	**59 610**	57 167
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	**3 305**	35
Amortissement inclus dans le coût des ventes	**1 467**	1 263
Amortissement inclus dans les frais de vente et les charges administratives et générales	**2 383**	1 763
Charge liée aux paiements minimaux au titre de la location	**3 877**	4 895
Gains de change	**(653)**	(576)

5. Charges financières nettes

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Charge d'intérêts	**2 392**	1 555
Charge de désactualisation de la provision	**52**	53
Autres charges financières	**1 256**	975
Charges financières	**3 700**	2 583
Revenus financiers	**(60)**	(1)
Charges financières nettes	**3 640**	2 582

6. Clients et autres débiteurs

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Clients	**64 693**	65 230
Provision pour créances douteuses	**(1 816)**	(426)
	62 877	64 804
Autres débiteurs	**1 378**	866
	64 255	65 670

7. Stocks

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Matières premières	**12 613**	11 791
Produits en cours	**8 307**	833
Produits finis	**98 335**	85 525
	119 255	98 149
Provision pour désuétude	**(3 864)**	(484)
	115 391	97 665

Le montant des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2016 s'élevait à 447,2 millions $ comparativement à 404,2 millions $ pour les douze mois terminés le 30 novembre 2015.

8. Immobilisations corporelles

	Valeur comptable nette 30 novembre 2015	**Additions**	**Par l'acquisition d'entreprise**	**Dispositions**	**Amortissements**	**Valeur comptable nette 30 novembre 2016**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Terrains	**6 157**	**-**	**202**	**-**	**-**	**6 359**
Bâtiments	**16 501**	**868**	**1 297**	**-**	**(1 016)**	**17 650**
Améliorations des cours	**7 124**	**372**	**6**	**-**	**(585)**	**6 917**
Mobilier et équipements	**110**	**164**	**4**	**-**	**(30)**	**248**
Équipement	**4 542**	**615**	**1 496**	**-**	**(1 183)**	**5 470**
Matériel informatique	**1 335**	**636**	**5**	**-**	**(360)**	**1 616**
Matériel roulant	**377**	**115**	**87**	**-**	**(146)**	**433**
	36 146	**2 770**	**3 097**	**-**	**(3 320)**	**38 693**

8. Immobilisations corporelles (*suite)*

	30 novembre 2016		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur Comptable nette**
	$	**$**	**$**
Terrains	**6 359**	**-**	**6 359**
Bâtiments	**36 842**	**19 192**	**17 650**
Améliorations des cours	**12 049**	**5 132**	**6 917**
Mobilier et équipements	**1 201**	**953**	**248**
Équipement	**26 180**	**20 710**	**5 470**
Matériel informatique	**4 540**	**2 924**	**1 616**
Matériel roulant	**6 039**	**5 606**	**433**
	93 210	**54 517**	**38 693**

	Valeur comptable nette 30 novembre 2014	Additions	Par l'acquisition d'entreprise	Dispositions	Amortissements	Valeur comptable nette 30 novembre 2015
	$	$	$	$	$	$
Terrains	6 157	-	-	-	-	6 157
Bâtiments	17 110	336	-	-	(945)	16 501
Améliorations des cours	7 683	56	-	-	(615)	7 124
Mobilier et équipements	102	32	-	-	(24)	110
Équipement	4 631	864	-	(69)	(884)	4 542
Matériel informatique	534	929	-	-	(128)	1 335
Matériel roulant	562	197	-	(1)	(381)	377
	36 779	2 414	-	(70)	(2 977)	36 146

	30 novembre 2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Comptable nette
	$	$	$
Terrains	6 157	-	6 157
Bâtiments	34 677	18 176	16 501
Améliorations des cours	11 671	4 547	7 124
Mobilier et équipements	1 032	922	110
Équipement	24 070	19 528	4 542
Matériel informatique	3 898	2 563	1 335
Matériel roulant	5 836	5 459	377
	87 341	51 195	36 146

Équipement de location
La Société loue du matériel informatique sous un contrat de location financement. L'équipement loué garantit l'obligation de bail. Au 30 novembre 2016, la valeur comptable nette du matériel loué était 249 000 $ (2015 – 54 000 $).

Il n'y a eu aucune dépréciation ou recouvrement enregistré au cours des exercices terminés les 30 novembre 2016 et 30 novembre 2015.

9. Actifs incorporels

	Valeur comptable nette 30 novembre 2015	**Additions**	**Par l'acquisition d'entreprise**	**Dispositions**	**Amortissements**	**Valeur comptable nette 30 novembre 2016**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Logiciel et technologies	**2 667**	**2 753**	**8**	**-**	**(433)**	**4 995**
Relation client	**-**	**-**	**530**	**-**	**(97)**	**433**
	2 667	**2 753**	**538**	**-**	**(530)**	**5 428**

	30 novembre 2016		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur Comptable nette**
	$	**$**	**$**
Logiciel et technologies	**5 915**	**920**	**4 995**
Relation client	**530**	**97**	**433**
	6 445	**1 017**	**5 428**

9. Actifs incorporels (*suite)*

	Valeur comptable nette 30 novembre 2014	Additions	Par l'acquisition d'entreprise	Dispositions	Amortissements	Valeur comptable nette 30 novembre 2015
	$	$	$	$	$	$
Logiciel et technologies	241	2 475	-	-	(49)	2 667
	241	2 475	-	-	(49)	2 667

	30 novembre 2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Comptable nette
	$	$	$
Logiciel et technologies	3 155	488	2 667
	3 155	488	2 667

10. Investissement dans une coentreprise

Le 1er décembre 2015, la Société et le Groupe Lebel inc. ont conclu une entente de coentreprise et la création de Traitement Lebel Goodfellow inc. avec ses sept usines de traitement du bois qui desservent les marchés de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. Traitement Lebel Goodfellow inc. est devenu l'un des plus importants producteurs de bois traité de l'est du Canada, en plus de jouir d'une couverture géographique inégalée. Les quatre usines du Groupe Lebel situées à Bancroft et Caledon, Ontario, et à Dégelis et St-Joseph, Québec, sont maintenant fusionnées aux trois usines de la Société qui se trouvent à Delson, Québec, à Elmsdale, Nouvelle-Écosse, et à Deer Lake, Terre-Neuve, et sont louées à la coentreprise qui forme une nouvelle entité commerciale axée sur l'excellence opérationnelle. Cette transaction nous permet de renforcer la position des deux partenaires afin de mieux servir les clients du bois traité dans tout l'Est du pays. En vertu d'une convention d'actionnaires, la Société a investi 3,0 millions $ dans la coentreprise en stock de matières premières. La Société détient 40 % des parts de la coentreprise. La quote-part des profits de la coentreprise pour la Société après l'élimination des profits non-réalisés sur les ventes en amont était 0,4 million $ pour la période se terminant le 30 novembre 2016 et a été comptabilisé dans le coût des biens vendus.

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	**$**
Investissement	**3 000**	-
Quotepart du groupe et résultat global total	**403**	-
	3 403	-

Le tableau suivant résume les données financières de Lebel-Goodfellow Treating Inc. telles que présentées dans ses états financiers. Le tableau réconcilie aussi les données financières résumées au montant reporté de l'intérêt de la Société dans Lebel-Goodfellow Treating Inc.

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Actifs non courants	**821**	-
Actifs courants (incluant trésorerie et équivalents – nulle en 2016 et 2015)	**18 361**	-
Passifs non courants	**(15)**	-
Passifs courants (incluant une facilité de crédit de 7,3 millions $)	**(9 725)**	-
Actifs nets (100%)	**9 442**	-
Quotepart d'actif net de l'entreprise (40%)	**3 777**	-
Élimination du bénéfice non réalisé sur les ventes en amont	**(374)**	-
Valeur comptable de l'investissement dans la coentreprise	**3 403**	-
Revenu	**84 336**	-
Dépréciation	**(204)**	-
Charge d'intérêts	**(332)**	-
Charge d'impôts	**(703)**	-
Bénéfice et résultat global total (100%)	**1 942**	-
Bénéfice et résultat global total (40%)	**777**	-
Élimination du bénéfice non réalisé sur les ventes en amont	**(374)**	-
Quotepart du groupe et le résultat global total	**403**	-

11. Regroupement d'entreprises

Le 31 décembre 2015, la Société a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de Quality Hardwoods ltée, une entreprise située à Powassan, Ontario. Quality Hardwoods ltée fabrique, vend et distribue des produits de bois franc en Ontario et aux États-Unis, des activités au cœur même de notre stratégie de développement d'entreprise. Pour la société acquise, les ventes enregistrées depuis la date d'acquisition se chiffrent à environ 13,9 millions $ pour 11 mois. Le prix d'achat était de 6,3 millions $, sous réserve des ajustements après clôture. La Société a financé cette acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable existante. L'évaluation suivante est finale en ce qui a trait à la juste valeur marchande des actifs acquis et des passifs assumés.

Ci-après figure un résumé des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée, à leur juste valeur en date de l'acquisition. La transaction a été effectuée en dollars canadiens.

	31 décembre 2015
	$
Actifs acquis	
Trésorerie	892
Clients et autres débiteurs	1 157
Stocks	2 601
Charges payées d'avance	2
Immobilisations corporelles	3 097
Actifs incorporels	538
Passifs pris en charge	
Dette bancaire	560
Fournisseurs et autres créditeurs	815
Impôt sur le résultat différé	576
Total net des actifs acquis et passifs pris en charge	**6 336**
Contrepartie transférée	
Trésorerie	5 100
Somme à payer à court terme	1 236
Contrepartie transférée	**6 336**

Les actifs intangibles sont reliés principalement aux relations avec la clientèle. La durée de vie utile de ces relations se situe entre 5 et 10 ans. Les hypothèses importantes utilisées pour évaluer les actifs intangibles, telles qu'établies par la direction, comprennent la croissance des ventes d'une année à l'autre, le taux d'attrition, le taux d'escompte et le revenu d'exploitation avant amortissement. Dans la disposition de retenue, un montant de 0,6 million $ a été payé durant l'année.

12. Dette bancaire et dette à long terme

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Emprunts bancaires	**11 000**	9 000
Acceptations bancaires	**80 500**	35 000
Découvert bancaire	**2 613**	2 781
	94 113	46 781

En mai 2015, la Société a renouvelé son entente de crédit avec deux banques à chartes canadiennes. Au 30 novembre 2016, la Société utilisait 91,5 millions $ en vertu de cette nouvelle entente de crédit, en comparaison avec 44 millions $ l'an dernier. L'entente de crédit a été modifiée le 30 juin 2016 pour augmenter le montant maximal de la marge, passant de 100 millions $ à 125 millions $. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles de la Société. La Société a levé l'option d'augmenter sa marge en raison des besoins de fonds de roulement accrus en fonction de notre transition vers le nouveau système ERP ayant repoussé le recouvrement des comptes clients, qui combinés aux ventes accrues au cours de la saison la plus achalandée, a eu un impact sur nos besoins d'emprunt à court terme. Au 30 novembre 2016, la Société était en défaut par rapport à ses engagements en vertu de son entente de crédit et ses emprunts aux termes de sa marge de crédit excédaient la limite maximale. En vertu de l'entente de crédit modifiée, le montant de la marge a été réduit, passant de 125 millions de $ à 100 millions $, sauf pour les mois de février à août 2017. De plus, la Société doit se conformer à un ratio d'endettement mensuel maximum, un ratio de couverture de la dette minimum à partir de décembre 2017 et atteindre un BAIIA trimestriel budgété minimum approuvé par les prêteurs. Les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières avec des ventes traditionnellement plus élevées au cours du deuxième et du troisième trimestre.

La Société a contracté un emprunt dans le cadre de contrats de location-financement garantie par le matériel informatique faisant l'objet de la location. L'obligation liée aux contrats de location-financement porte un intérêt au taux de 2,7 % annuellement, échéant en décembre 2018.

13. Fournisseurs et autres créditeurs

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Fournisseurs et charges à payer	**23 034**	20 989
Charges liées à la rémunération	**6 357**	7 441
Taxes de ventes à payer	**1 330**	1 332
	30 721	29 762

14. Provision

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences règlementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2015. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2016 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, les coûts à engager constituent la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différents composants. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 4,7 %, et un taux d'inflation de 2 %. Les travaux de réhabilitation devraient être effectués progressivement au cours des 5 prochaines années.

Les changements de la provision ont été comme suit:

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Solde - au début de l'exercice	**1 589**	1 452
Changements dus:		
Révisions des dépenses futures	**(151)**	126
Charge de désactualisation	**52**	53
Dépense encourus	**(52)**	(42)
Solde - à la fin de l'exercice	**1 438**	1 589
Tranche à court terme	**963**	1 112
Tranche à long terme	**475**	477

Les changements d'estimations de dépenses futures représentent le résultat des révisions périodiques relatives aux hypothèses supportant la provision, incluant les dépenses de réhabilitation ainsi que les exigences règlementaires.

15. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
Nombre d'actions en circulation au début et à la fin de l'exercice	**8 506 554**	8 506 554

b) Régime d'options sur actions

La Société offre un régime d'options sur actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés de souscrire un maximum de 420 000 actions pouvant être émises. Selon le régime, le prix d'exercice des options correspond à la valeur de marché des actions de la Société au moment de l'octroi. Leur durée maximale est de cinq ans et les droits relativement aux options sont acquis sur une période de cinq ans à raison de 50 % après trois ans et la balance après cinq ans.

Aucune option n'a été émise au cours de l'exercice courant ni au cours de l'exercice précédent. Au 30 novembre 2016, 220 000 actions ordinaires ont été réservées dans l'intention d'accorder des options sur actions à des prix qui ne seront pas inférieurs à la valeur de marché des actions au moment de l'octroi.

15. Capital social *(suite)*

c) Bénéfice net et dividende par action

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
(Perte) Bénéfice net - De base et dilué	**(12 105)**	8 622
Moyenne pondérée d'actions – De base et dilué	**8 506 554**	8 506 554

Les dividendes de 0,30 $ et 0,35 $ par action ont été déclarés et versés aux détenteurs d'actions de participation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2016 et 30 novembre 2015.

16. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts se détaille comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Exigibles	**(3 838)**	2 744
Différés	**(351)**	508
	(4 189)	3 252

La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée au taux d'imposition réel, qui diffère du taux d'imposition de base des sociétés prescrit par la loi, comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	**(16 294)**	11 874
Taux d'imposition prescrit par la loi (%)	**27,0**	27,0
Charge d'impôts sur le résultat selon les taux mentionnés ci-dessus	**(4 399)**	3 206
Augmentation résultant de ce qui suit :		
Différences permanentes	**62**	46
Écart du taux de renversement prévu versus le taux courant	**90**	24
Autres	**58**	(24)
	(4 189)	3 252

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui donnent lieu à des tranches importantes du passif d'impôts sur le résultat différé se détaille comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Actif d'impôt sur le résultat différé		
Passif au titre des régimes à prestations définies (actif)	**(317)**	(1 302)
Provisions et autres	**1 388**	581
	1 071	(721)
Passif d'impôt sur le résultat différé		
Immobilisations corporelles	**(4 367)**	(3 420)
Montant net du passif d'impôt sur le résultat différé	**(3 296)**	(4 141)

Sur une base annuelle, la Société évalue la nécessité d'établir une provision pour moins-value relative à ses actifs d'impôt sur le résultat différé et, si elle juge qu'il est plus probable qu'improbable que ses actifs d'impôt sur le résultat différé ne seront pas matérialisés basés sur la génération de revenus imposables futurs, une provision pour moins-value est inscrite. Au 30 novembre 2016, il est plus probable qu'improbable que la Société réalisera ses actifs d'impôt sur le résultat différé par la génération de revenus imposables futurs.

17. Avantages postérieurs à l'emploi

La Société possède de nombreux régimes de retraite offrant des prestations de retraite à la plupart de ses employés.

Le régime de retraite des employés horaires (régime horaire) est un régime de retraite hybride financé par les contributions de l'employeur et de ses membres. Les prestations déterminées sont basées sur les revenus de carrière moyens pour les années de service jusqu'au 30 avril 2008. Jusqu'à cette dernière date, il s'agissait simplement d'un régime à prestations déterminées, mais il a été modifié à compter du 1er mai 2008 par l'introduction d'un élément de cotisation déterminée.

Le régime de retraite pour les employés salariés (régime des salariés) est un régime hybride financé par des contributions de l'employeur et des membres. Les prestations déterminées sont basées sur les années de service jusqu'au 31 mai 2007 et des revenus de fin d'emploi moyens calculés à la première de ces dates, soit celle de la retraite, soit celle de la cessation d'emploi, soit celle du décès. Il s'agissait d'un régime de prestations déterminées pur jusqu'au 31 mai 2007, mais il a été modifié à compter du 1er juin 2007 afin de fusionner le régime des cadres à celui des salariés et introduire un élément de cotisation déterminée.

Tous les employés ont cessé de cumuler des années de service en vertu de la portion de prestations déterminées des régimes. En ce qui concerne l'élément de cotisations déterminées, la Société effectue une contribution égale à celle des employés.

A. Régime de cotisation déterminée

La Société contribue à plusieurs régimes de cotisation déterminée et régime 408 Simple IRA (pour ses employés des É.-U.). Les charges de retraite en vertu de ces régimes sont égales aux cotisations de la Société. Ces charges pour l'exercice terminé le 30 novembre 2016 sont de 1,6 million $ (1,5 million $ en 2015).

B. Régime de prestation déterminée

Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de financement ont été déposées auprès des organismes de règlementation en matière de pension le 31 décembre 2015 pour les deux régimes. La prochaine évaluation actuarielle pour les deux régimes aux fins de financement sera effectuée au plus tard le 31 décembre 2018.

Les évaluations actuarielles complètes des obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite aux fins de comptabilité ont été préparées au 31 décembre 2014 pour les deux régimes et les résultats ont été extrapolés au 30 novembre 2015 sur la base des hypothèses applicables à cette date afin de déterminer la charge de retraite périodique nette pour la période allant du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2016. Par ailleurs, les évaluations actuarielles complètes des obligations au titre des prestations constituées des régimes de retraite aux fins de comptabilité ont été préparées au 31 décembre 2015 et les résultats ont été extrapolés au 30 novembre 2016 sur la base des hypothèses applicables à cette date afin de déterminer la situation de capitalisation des régimes de retraites au 30 novembre 2016.

La date d'évaluation des actifs et obligation des régimes est le 30 novembre.

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	**47 937**	50 926
Intérêts débiteurs	**2 013**	2 005
Prestations versées	**(2 267)**	(2 844)
(Gain) Perte actuarielle		
Ajustements d'expérience	**(6)**	(308)
Changement dans les hypothèses financières	**4 190**	(1 842)
Solde à la fin de l'exercice	**51 867**	47 937
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	**52 749**	51 196
Revenus d'intérêts	**2 219**	2 025
Cotisations de l'employeur	**185**	679
Prestations versées	**(2 267)**	(2 844)
Frais de gestions payés à partir des actifs des régimes	**(205)**	(225)
Rendement des actifs des régimes à l'exclusion des montants inclus dans le revenu d'intérêts	**375**	1 918
Juste valeur à la fin de l'exercice	**53 056**	52 749
Actif net	**(1 189)**	4 812

Le rendement réel des actifs des régimes était de 2,4 millions $ en 2016 et 3,7 millions $ en 2015.

17. Avantages postérieurs à l'emploi *(suite)*

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes comprennent les montants suivants relativement aux régimes :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Obligation au titre des prestations constituées :		
Capitalisé	**13 983**	**47 937**
Partiellement capitalisé	**37 884**	**-**
Juste valeur des régimes		
Capitalisé	**16 217**	**52 749**
Partiellement capitalisé	**36 839**	**-**
Situation de capitalisation – Surplus (déficit)		
Capitalisé	**2 234**	**4 812**
Partiellement capitalisé	**(1 045)**	**-**

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes:

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	**3,75**	4,30
Taux de croissance de la rémunération	**3,00**	3,00
Charge nette au titre des régimes		
Taux d'actualisation	**4,30**	4,05
Taux de croissance de la rémunération	**3,00**	3,00

Charge nette au titre des régimes :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Intérêts débiteurs	**2 013**	2 005
Revenus d'intérêts	**(2 219)**	(2 025)
Frais de gestions payés	**205**	225
Charge nette au titre des régimes	**(1)**	205

La charge nette au titre des régimes est enregistrée au coût des marchandises vendues et aux frais de ventes et charges administratives et générales présentés à l'état consolidé du résultat global.

Composition réelle des actifs des régimes par catégorie :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	%	%
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes	**21**	20
Actions américaines	**20**	21
Actions internationales	**18**	19
Titre de créance :		
Titres d'emprunts de type univers	**40**	39
Trésorerie	**1**	1

Tous les placements sont cotés sur un marché actif.

17. Avantages postérieurs à l'emploi *(suite)*

Historique des déficits et des gains et pertes liés à l'expérience;

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Prestations constituées	**51 867**	**47 937**
Juste valeur des régimes	**53 056**	**52 749**
Surplus	**1 189**	**4 812**
Pertes liés à l'expérience des passifs des régimes * :		
Montant	**(6)**	**(308)**
Pourcentage des passifs des régimes	**0,0 %**	**0,6 %**

** Excluant l'impact des changements d'hypothèses*

Un changement 1 % du taux d'actualisation n'aura pas un impact significatif sur la charge de retraite.

Montant, échéancier et degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs :

- Analyse de sensibilité

Sensibilité au taux d'actualisation :

	Baisse de 0,25 %	**Hypothèse utilisée**	**Hausse de 0,25 %**
Obligation au titre des prestations constituées	53 789	51 867	50 053
Taux d'actualisation	3,50 %	3,75 %	4,00 %

Sensibilité à l'espérance de vie :

	Hausse d'un an	**Hypothèse utilisée**
Obligation au titre des prestations constituées	53 149	51 867
Table de mortalité (CPM2014Priv – CPM-B)		
Espérance de vie d'un homme de 65 ans	22.6 ans	21.6 ans
Espérance de vie d'une femme de 65 ans	25.0 ans	24.0 ans

- Politique de financement

Goodfellow inc. cotise les montants requis pour respecter la législation provinciale et fédérale.

- Cotisations prévues

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2016, composé des liquidités versées par la Société à ses régimes de retraite capitalisés, était de 0,2 million $ (0,7 millions $ en 2015). Sur la base des plus récentes estimations préparées par la Société, aucune contribution n'est nécessaire pour 2017.

- Duration

La duration moyenne pondérée de l'obligation est de 15 années.

18. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Clients et autres débiteurs	**2 572**	(5 079)
Stocks	**(18 125)**	(5 409)
Charges payées d'avance	**(528)**	(760)
Fournisseurs et autres créditeurs	**27**	3,389
	(16 054)	(7 859)

Transactions sans effet sur la trésorerie
La Société a acquis des immobilisations corporelles et actifs incorporels pour lesquels un montant de 0,3 million $ demeurait impayé au 30 novembre 2016 (0,6 million $ au 30 novembre 2015).

Coentreprise
En vertu d'une convention d'actionnaires, la Société a investi 3,0 millions $ dans la coentreprise en stock de matières premières. La Société détient 40 % des parts de la coentreprise.

19. Information sectorielle

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de l'entreprise. Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 86 % (83 % en 2015), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 9 % (11 % en 2015) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 5 % (6 % en 2015). La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

20. Instruments financiers et gestion du risque financiers

Gestion du risque
La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité
La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadiennes.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2016 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	**Flux de trésorerie contractuels**	**De 0 à 6 mois**	**De 6 à 36 mois**
Dette bancaire	94 113	94 113	94 113	-
Fournisseurs et autres créditeurs	30 721	30 721	30 721	-
Dette à long terme	262	262	74	188
Total des passifs financiers	**125 096**	**125 096**	**124 908**	**188**

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2015 s'établissent comme suit :

Passifs financiers				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 6 mois	De 6 à 36 mois
Dette bancaire	46 781	46 781	46 781	-
Fournisseurs et autres créditeurs	29 762	29 762	29 762	-
Dette à long terme	113	113	52	61
Total des passifs financiers	76 656	76 656	76 595	61

Risque de taux d'intérêt
La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la la dette bancaire de 94,1 millions $ accroitrait annuellement les dépenses d'intérêt de 1,0 million $.

Risque de change
La Société peut conclure des contrats de change à terme pour couvrir certains créditeurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société. Au 30 novembre 2016, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	**Livres sterling**	**Euros**
Trésorerie	549	334	8
Clients et autres débiteurs	9 768	587	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 242)	(68)	(178)
Exposition nette	**7 075**	**853**	**(170)**
Taux de change du $CA au 30 novembre 2016	1,3429	1,6798	1,4231
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du $CA	**347**	**52**	**(9)**

20. Instruments financiers et gestion du risque financiers *(suite)*

Risque de crédit
La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance -crédit dans le cas des clients étrangers afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables dans les pays étrangers. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. Les comptes clients de plus de 60 jours dépassant leurs termes de paiement représentent 7,1 % (4,0 % au 30 novembre 2015) du total des clients et autres débiteurs au 30 novembre 2016.

En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société croit qu'à l'exception de ce qui précède, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les clients et autres débiteurs échus ou non échus. La Société ne possède de contrat à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution attribués annuellement peuvent être révoqués.

Les changements dans les provisions pour mauvaises créances s'établissent comme suit :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Solde au début de l'exercice	**426**	261
Provisions	**1 575**	317
Radiation de créances douteuses	**(185)**	(152)
Solde à la fin de l'exercice	**1 816**	426

Un seul client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours des douze mois le 30 novembre 2016 (identique à l'année dernière). Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois du client important:

	L'exercice terminé le			
	30 novembre 2016		30 novembre 2015	
	$	**%**	$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10% du total des ventes de la Société	**90 241**	**16,0**	76 550	14,2

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

Juste valeur
La juste valeur des éléments d'actif et de passif correspond approximativement aux montants auxquels ces éléments pourraient être échangés dans le cadre d'une opération entre parties compétentes agissant en pleine connaissance de cause. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésoreries et équivalents de trésoreries, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs, et dette à long terme se rapproche de leur juste valeur.

21. Gestion du capital

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises;
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes à long terme. L'avoir des actionnaires comprend le montant payé de capital action pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon IFRS.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant de dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et flexibilité financière ou retourner le capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ces besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation.

21. Gestion du capital *(suite)*

La Société est sujette à certains engagements en vertu de ses ententes de crédit. Ces engagements comprennent un ratio d'endettement et de couverture. La Société fait le suivi des ratios sur une base mensuelle. À la suite de la performance du 4e trimestre, l'engagement restrictif de la Société relié au ratio de couverture n'était plus respecté en date du 30 novembre 2016 et le solde d'emprunt bancaire excédait la limite en date du 31 décembre 2016. La Société ne respectait pas toutes les modalités des ententes de crédit au 30 novembre 2016 et était en conséquence en défaut en vertu des modalités des ententes. Selon les projections financières que la Société a déposées auprès de ses prêteurs, l'engagement restrictif au sujet du ratio de couverture ne sera respecté à aucune date d'évaluation au cours de l'exercice devant se terminer le 30 novembre 2017. Pour cette raison, à la fin de l'exercice, la direction a modifié les modalités de l'entente de crédit pour exclure cet engagement restrictif relié au ratio de couverture pour l'exercice 2017. Tous les autres engagements énoncés dans l'entente ont été respectés en date du 30 novembre 2016 et à toutes les dates d'évaluation de l'exercice 2016. La Société a obtenu une renonciation aux droits découlant des défauts mentionnés antérieurement jusqu'au 1er décembre 2017. Dans le cadre de la modification de l'entente, la Société a pris un nouvel engagement en vertu duquel elle doit atteindre un BAIIA trimestriel minimum pour l'exercice à ce jour, cet engagement étant fondé sur la projection soumise et approuvée par les prêteurs. À part les engagements requis pour les ententes de crédit, la Société ne fait l'objet d'aucune autre exigence en capital imposée par une entité extérieure.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société ont changé au cours des douze derniers mois. La stratégie et les objectifs financiers comprennent des investissements majeurs dans la technologie ERP, des améliorations à la structure opérationnelle, à la croissance des ventes et la rentabilité par des acquisitions et l'offre de nouveaux produits. Les changements à ses ententes de crédit et à sa structure de fonds de roulement ont été nécessaires et la direction a dû traiter ces déficiences avec ses prêteurs. Bien qu'il existe un risque que la rentabilité future ne soit pas atteinte, la Société croit que tous ses ratios se situent dans les limites raisonnables en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion de capital.

Au 30 novembre 2016 et 2015, la Société a réalisé les résultats suivants eus égard à ses objectifs de gestion du capital :

Gestion du capital	**Au 30 novembre 2016**	Au 30 novembre 2015
Ratio de la dette sur le capital	**47,3 %**	25,8 %
Rendement sur l'avoir des actionnaires	**(10,9) %**	6,7 %
Ratio du fonds de roulement	**1,5**	2,1
BAIIA	**(8 804) $**	17 482 $

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit:

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette couverte par l'avoir des actionnaires. La dette couverte est la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation consiste en la dette couverte plus l'avoir des actionnaires.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires constitue les revenus nets (pertes) divisés par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

22. Engagements et passifs éventuels

Engagements
Au 30 novembre 2016, les paiements de location minimaux futurs au titre des contrats de location simple à long terme visant des bureaux, des entrepôts, des véhicules, des parcs à bois et des équipements s'établissaient comme suit :

	$
Moins de 1 an	5 245
Plus de 1 an mais moins de 5 ans	10 251
Plus de 5 ans	5 015
	20 511

Passifs éventuels
La Société est partie à des réclamations qui sont contestées dans le cours normal des activités et qui concernent principalement des biens endommagés et des problèmes de qualité ou de transport. Le montant des réclamations actuellement contestées ou examinées s'élève à environ 0,2 million $. Selon la direction, le règlement de ces réclamations n'aura pas une incidence défavorable significative sur la situation financière, le bénéfice ou les flux de trésorerie de la Société.

23. Opérations entre parties liées

Le détail de ces opérations effectuées dans le cadre normal des affaires entre la Société et des parties liées est présenté ci-dessous.

Autres opérations avec des parties liées

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Coentreprise – Lebel-Goodfellow Treating Inc.		
Ventes de produits	**3,782**	-
Achat de produits	**83,921**	-
Revenu de baux	**415**	-
Charges diverses	**734**	-
Société contrôlée par un administrateur - Jarislowsky Fraser Ltd.		
- Frais de gestion	**183**	137

Ces transactions sont dans le cours normal des affaires et mesurées au montant de la contrepartie établie et convenue dans les contrats conclus par les parties liées. La Société a un compte fournisseur créditeur pour Lebel-Goodfellow Treating Inc. de 3,5 millions $ au 30 novembre 2016 (aucun montant en 2015).

Rémunération du personnel de direction
Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours de l'exercice terminé le :

	30 novembre 2016	30 novembre 2015
	$	$
Salaires et autres avantages à court terme	**2 278**	2 311
Avantages postérieurs à l'emploi	**350**	212
	2 628	2 523

24. Événement subséquent

Modification de l'entente de crédit
Après la performance du 4e trimestre, l'engagement restrictif de la Société relié au ratio de couverture n'a pas été respecté en date du 30 novembre 2016 et le solde de la dette bancaire était plus élevé que sa limite d'emprunt au 31 décembre 2016. Au 30 novembre 2016, la Société ne s'est pas conformée à toutes les modalités de l'entente de crédit et était en conséquence en défaut en vertu des modalités de l'entente. Selon les projections financières de la Société déposées auprès de ses prêteurs, l'engagement restrictif relié au ratio de couverture ne sera respecté à aucune des dates d'évaluation au cours de l'exercice se terminant le 30 novembre 2017. Ainsi, à la fin de l'exercice, la direction a modifié les modalités de l'entente de crédit pour exclure l'engagement restrictif relatif au ratio de couverture pour l'exercice financier 2017. Tous les autres engagements énoncés dans l'entente de crédit étaient respectés au 30 novembre 2016 et pour toutes les dates d'évaluation de l'exercice 2016. En vertu de l'entente de crédit modifiée, le montant de la marge a été réduit, passant de 125 millions de $ à 100 millions $, sauf pour les mois de février à août 2017. De plus, la Société doit se conformer à un ratio d'endettement mensuel maximum, un ratio de couverture de la dette minimum à partir de décembre 2017 et atteindre un BAIIA trimestriel budgété minimum approuvé par les prêteurs. Dans le cadre des modifications, la marge d'intérêt applicable de la Société sur la dette en cours en fonction du ratio d'endettement capitalisé de la Société. La Société a obtenu une renonciation aux droits résultant de ses déficiences mentionnées précédemment jusqu'au 1er décembre 2017.

25. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers courants. En 2016, la Société a reclassé certaines dépenses reliées à du matériel de promotion du coût des produits vendus dans le cadre des dépenses générales, de ventes, d'administration. Pour se conformer à la présentation de la période courante, la Société a reclassé les montants reliés en 2015. Ces sommes reclassées pour les douze mois terminés le 30 novembre 2015 s'élevaient respectivement à 1,8 million $.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Garcia */**
Président du Conseil

G. Douglas Goodfellow **
Secrétaire du Conseil
Goodfellow inc.

Stephen A. Jarislowsky */**
Administrateur
Associé Jarislowsky Fraser & Co. ltée

Normand Morin*/**
Président du comité de vérification

David A. Goodfellow
Administrateur

R. Keith Rattray
Administrateur

* Membre du comité de vérification
** Membre du comité de rémunération exécutif

DIRIGEANTS

Patrick Goodfellow,
Président et
Chef de la direction

G. Douglas Goodfellow
Secrétaire du conseil

Pierre Lemoine, CPA, CMA
Vice-président,
Chef de la direction financière

Mary Lohmus
Vice-présidente exécutive,
Ontario et l'Ouest du Canada

David Warren
Vice-président,
Atlantique

Christian Levasseur
Vice-président,
Achats

COMITÉ DE DIRECTION

Patrick Goodfellow *****
Mary Lohmus *

G. Douglas Goodfellow
David Warren *

Pierre Lemoine *
Christian Levasseur *

* Membre du comité exécutif

AUTRES INFORMATIONS

Siège social
225, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V5
Tél.: 450-635-6511
Téléc. : 450- 635-3730

Avocats
Bernier Beaudry
Québec (Québec)

Vérificateurs
KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Agent de transfert et registraire
Services aux investisseurs
Computershare inc., Montréal (Québec)

Titre
Bourse de Toronto
Symbole : GDL

Filiale
Goodfellow Distribution inc.
Quality Hardwoods ltée

NOTES :

NOS SUCCURSALES

SIÈGE SOCIAL

MONTRÉAL / DELSON
225 rue Goodfellow
Delson QC J5B 1V5
Tél. : 450 635-6511
1 800 361-6503
Téléc. : 450 635-3729/30

EDMONTON
11128 – 158e rue
Edmonton AB T5M 1Y4 Tél. :
780 469-1299 Téléc. : 780
469-1717

SASKATOON
802 58e rue Est
Saskatoon SK S7K 5Z4
Tél. : 306 242-9977
Téléc. : 306 242-9997

OLIVER LUMBER
9184 rue Twiss, B.P. 460
Campbellville ON L0P 1B0
Tél. : 416 233-1227
1 800 268-2471
Téléc. : 416 233-0015

QUÉBEC
5100 rue John Molson
Québec QC G1X 3X4
Tél. : 418 650-5100
1 800 463-4318
Téléc. : 418 650-0171

OTTAWA
3091 rue Albion Nord
Ottawa ON K1V 9V9
Tél. : 613 244-3169
1 800 577-7842
Téléc. : 613 244-0488

TORONTO /
CAMPBELLVILLE
B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON L0P 1B0
Tél. : 905 854-5800
1 800 263-6269
Téléc. : 905 854-6104

QUALITY
HARDWOODS LTD.
196 crois. Latour, B.P. 40
Powassan ON P0H 1Z0
Tél. : 705 724-2424
1 800 263-3249
Téléc. : 705 724-6053

DARTMOUTH
20 route Vidito
Dartmouth NS B3B 1P5
Tél. : 902 468-2256
Maritimes 1 800 565-7563
Téléc. : 902 468-9409

MONCTON
660 route Edinburgh
Moncton NB E1E 4C6
Tél. : 506 857-2134
Maritimes 1 800 561-7965
Téléc. : 506 859-7184

DEER LAKE
4 route Wellon
Deer Lake NL A8A 2G5
Tél. : 709 635-2991
Cell. : 709 638-0574
Téléc. : 709 635-3079

GOODFELLOW USA
368 Pepsi Rd.
Manchester NH, 03109
Tél. : 603 623-9811
1 800 990-0722
Téléc. : 603 623-9484

WINNIPEG
1431 ave Church - Unité B
Winnipeg MB R2X 1G5
Tél. : 204 779-3370
1 800 955-9436
Téléc. : 204 779-3314

CALGARY
Bay #11, 5375-50e rue S.E.
Calgary AB T2C 3W1
Tél. : 403 252-9638
1 888 316-7208
Téléc. : 403 252-9516

VANCOUVER /
RICHMOND
2060 place Van Dyke
Richmond BC V6V 1X9
Tél. : 604 940-9640
1 800 821-2053
Téléc. : 604 940-9641

GOODFELLOW R.U.
P.O. Box 36
Llangollen R.U. LL20 7ZW
Tél. : 011-44-1691718872
Cell 011-44-7900687751
Téléc. : 011-44-1691-718436

NOS DIVISIONS

CANBAR
9184 rue Twiss, B.P. 460
Campbellville ON L0P 1B0
Tél: 905 854-5800
1 800 263-6269
Fax: 905 854-6104

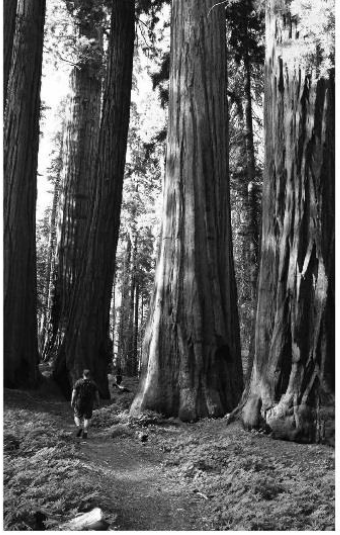

Bois | Revêtements | Terrasses | Planchers | Panneaux

GF_Rapport Annuel_2017F

GOODFELLOW
LE SPÉCIALISTE DU BOIS

goodfellowinc.com